Valdivienne infos

n° 57

Inauguration du City Stade le 1er septembre
p.14

La fête des Paysages, c'est à Valdivienne ! Découvrez le programme **p.12**

Le Budget ..... p. 2
Les Commissions ..... p. 6
Conseil Communal des Jeunes p.14
Infos p.23
Album histoire John Chandos .. p.30
Album Nature p.32
Vie associative & culturelle..... p.34
Cérémonie du 8 mai p.38

Valdivienne infos
n°57 juin 2024
Directeur de publication : Claudie Bauvais
Rédactrice en Chef : Gwenola Doaré
Impression : VPS
Dépot légal : 2e trimestre 2024
Contact : communication@valdivienne.fr

Renseignements pratiques

Mairie de Valdivienne

Tél. **05 49 56 30 26**
Ouverture le lundi de 14h à 16h45,
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45
Site internet : **www.valdivienne.fr**

En cas d'urgence

06 11 56 30 20
Téléphone portable du maire et des adjoints d'astreinte les week-ends et jours fériés.

Bureau de poste

Le bureau de poste de Valdivienne (situé à Saint-Martin-la-Rivière) est ouvert de14h à 17h du lundi au vendredi.

Déchetterie

Lieu-dit « Le Petit Pas de Saint-Martin », entre Valdivienne et Civaux.
Ouverture de mai à septembre : le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h.
Ouverture octobre - avril :
idem mais fermeture à 17h au lieu de 18h.

ALERTE EVENEMENT

Appelez le **05 36 36 86 01** avec votre téléphone mobile pour vous inscrire au dispositif *« alerte événement ».*
Cela vous permettra d'être informé par SMS d'un événement pouvant vous concerner.

Ce système répond aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Édito

Une formidable dynamique à Valdivienne ! Le bien-vivre ensemble…

C'est avec une réelle fierté que je vous présente le 57e numéro de « Valdivienne Infos » qui montre combien notre commune est en mouvement.

Une dynamique budgétaire. *Le pôle commercial, le réaménagement de la rue de l'Egalité et son carrefour, le city stade… des investissements importants sont à financer. Un effort budgétaire important a donc été effectué en 2024 pour limiter au maximum les dépenses de fonctionnement (cf p. 2). Mais les charges augmentant plus vite que les recettes, le conseil municipal a dû rehausser légèrement les taux d'imposition.*

Une dynamique du « bien-vivre ensemble » : *le monde associatif est très présent sur Valdivienne avec des manifestations impliquant de très nombreux bénévoles. C'est donc en toute légitimité que nous avons accueilli le Comité départemental de la Vienne des médaillés de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour la journée mondiale du bénévolat le 15 décembre dernier. A cette occasion, à Valdivienne 4 bénévoles ont été mis à l'honneur au niveau départemental et 2 au niveau national ! (cf p. 26). Un film sur le bien-vivre ensemble a été réalisé et est consultable sur le site valdivienne.fr.*

Dans cette dynamique, nous avons décidé de ***multiplier les occasions de nous rencontrer*** *tout l'été !*

Vienne & Gartempe vous invite à Valdivienne ***les 15 & 16 juin,*** *pour la* ***« Fête des Paysages ».*** *Un programme de qualité et très fourni vous attend (cf p. 7).*

Nous nous retrouverons à Morthemer le ***samedi 20 juillet pour la fête populaire*** *puis, le* ***lundi 22 juillet,*** *nous recevrons le* ***festival Musique et Patrimoine*** *qui vous proposera à l'église de St Martin-la-Rivière un concert avec une visite patrimoine (cf p. 23). Enfin, l****e samedi 28 septembre*** *nous accueillerons l'arrivée du 25e trophée des champions 2024, dans le cadre de la* ***finale du Challenge Raymond Poulidor*** *(cf p.24).*

Cette dynamique, je l'associe bien évidemment au ***Conseil Communal des Jeunes****. Il travaille, accompagné par Sylvain, nos services et les élus, à de nombreux projets avec un budget qui leur est dédié afin de mener à bien leurs missions. Il s'agit là de leur premier engagement. Je les en félicite. Cet engagement leur permet de parfaire leur éducation civique et de développer des initiatives citoyennes. Ainsi, le* ***dimanche 1er septembre,*** *Charline B, Margot F, Aimé G, Louis G, Paulin G, Flavie J, Elie J, Louis M, Lyla P, Justine R, Baptiste V vous invitent à participer activement à un après-midi sportif et récréatif pour* ***l'inauguration du city stade*** *en partenariat avec l'ASV (cf p.14).*

Ce 8 mai, une cérémonie commémorative hors du commun s'est tenue au cimetière de St Martin-la-Rivière mettant à l'honneur Jean Brossard pour son engagement dans la résistance. J'étais entourée, de sa fille Claude, des élus, des anciens combattants, du président du souvenir Français, des porte-drapeaux, des administrés, mais également des élus du Conseil Communal des Jeunes. Ils prennent ce nouveau défi très au sérieux. Ceints de leurs écharpes tricolores, ils sont fiers de mener à bien leur mandat et d'assister à ces commémorations ! C'est accompagné de l'harmonie municipale et du Club Military Vehicule Conservation Group 86 que nous avons rejoint à pieds le monument aux morts.

Cette dynamique de projets permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain. Malgré un contexte d'inflation et de fortes incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de soutenir des services de proximité de qualité pour les habitants de tous âges. C'est l'ambition que nous traduisons cette année à travers les nombreux projets ***(inauguration à l'automne du Pôle Commercial, de la Maison de Santé),*** *afin de répondre aux besoins des familles et des jeunes et de construire Valdivienne avec celles et ceux qui la pratiquent au quotidien.*

Je n'oublie pas de saluer et de réconforter à nouveau tous les habitants qui ont été impactés par la dernière crue. La commune, comme toutes celles qui longent la Vienne et la Gartempe, a été déclarée en procédure accélérée de reconnaissance catastrophe naturelle inondations.

Je garde, nous gardons tous, comme principal objectif de rendre la vie à Valdivienne encore et toujours plus agréable.

Très bel été à tous.

Madame le Maire,
Claudie BAUVAIS

Le Budget

Les grandes lignes du budget 2024

La préparation du budget s'est faite en tenant compte du contexte local et national : une inflation (qui continue malgré un ralentissement, estimée à 2 % pour 2024) notamment un coût des fluides qui augmente pour la commune avec un prix de l'eau en hausse de 16 % et de l'électricité de 10 %, une légère augmentation des dotations de l'Etat aux communes, des investissements importants à financer (pôle commercial, réaménagement de la rue de l'égalité, citystade...). Pour les financer, un effort conséquent a été effectué pour limiter au maximum les dépenses de fonctionnement aux dépenses contraintes (fluides, charges de personnel, maintenance, contrats d'assurances, entretiens obligatoires, etc.). C'est pourquoi, on note une baisse des dépenses à caractère général de 14,4 % entre le budget 2023 et le budget 2024. L'augmentation des dépenses totales réelles de fonctionnement est donc contenue à 3,4 % entre les deux budgets. Cela doit permettre de dégager une meilleure capacité d'investissement. Elle se traduit par un budget d'investissement réel record sur la commune à près de 2 600 000 euros (tous budgets confondus et hors dépenses d'ordre).

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2023

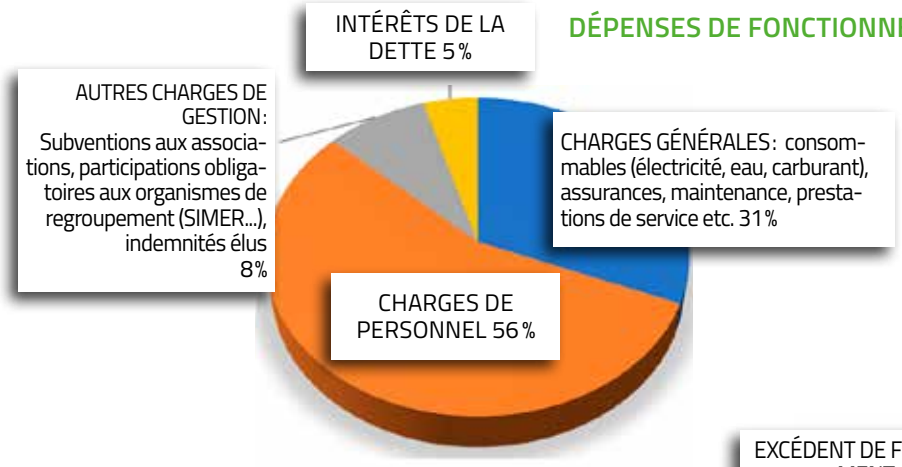

FONCTIONNEMENT : Des dépenses à hauteur de 2 050 051 € et des recettes pour 3 126 115 € soit un résultat excédentaire de 1 076 065 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2023

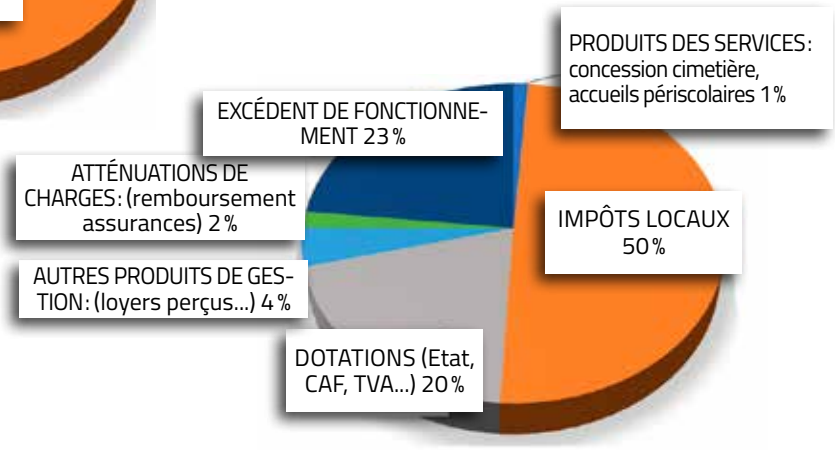

INVESTISSEMENT : Des dépenses à hauteur de 463 267 € et des recettes pour 595 791 € soit un résultat excédentaire de 132 524 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023

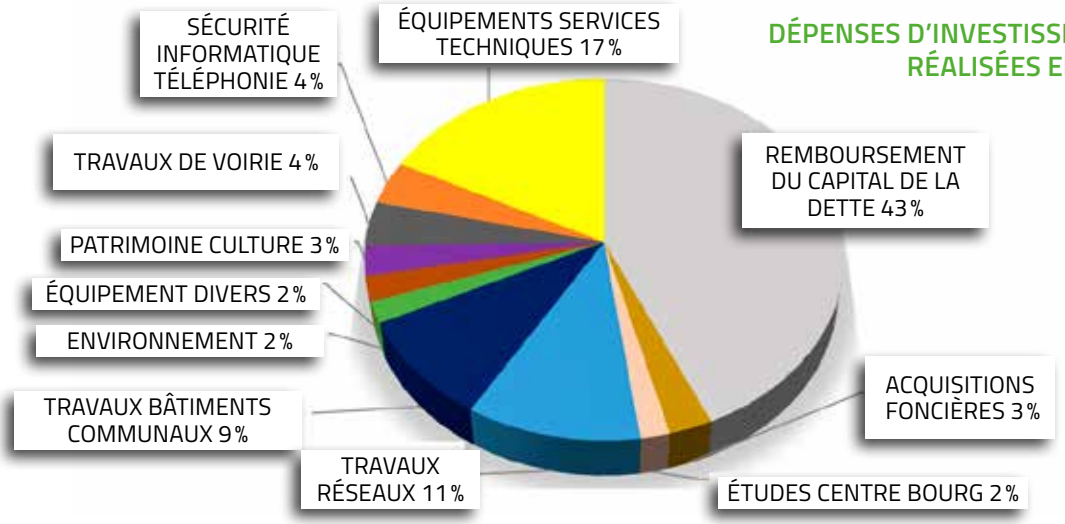

EVOLUTION DE LA DETTE

En 2023, la commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt et a donc continué son désendettement. Elle a remboursé 192 739 € de capital et 92 181 € d'intérêts (École des Genêts).
Un nouvel emprunt sera souscrit en 2024 pour financer la construction du pôle commercial. Toutefois, l'objectif est que cet emprunt ne grève pas les finances communales en fixant des annuités de remboursements égales ou inférieures au montant des loyers commerciaux générés par le pôle.
A ce stade, un emprunt d'environ 1 125 000 € est budgété en attendant l'attribution de nouvelles subventions. Le montant final de l'emprunt devrait probablement se situer aux alentours de 800 000 €.

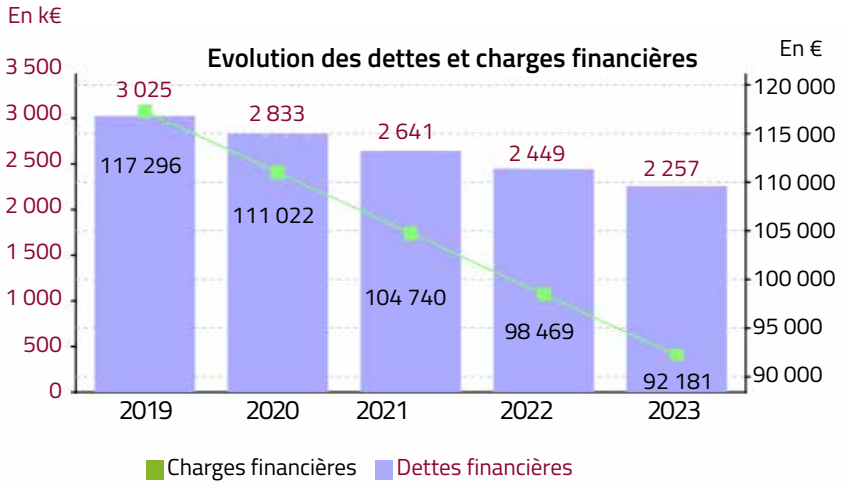

BUDGET PRINCIPAL 2024

Entre 2022 et 2023, les charges réelles de fonctionnement de la collectivité ont augmenté de 7,6% avec l'inflation et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidé par l'Etat sans compensation. Ces charges devraient continuer d'augmenter en 2024, tirées par l'augmentation du prix des fluides (+16% pour l'eau, +10% pour l'électricité) et les charges de personnel. Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement n'ont augmenté que de 5,5% ce qui diminue la capacité d'autofinancement de la commune. Afin de préserver les marges de manœuvre de la commune et les moyens d'investir, les recettes doivent augmenter au moins aussi vite que ces dépenses contraintes. C'est pourquoi, après une stabilité des taux en 2022, le conseil municipal a souhaité rehausser légèrement les taux d'imposition (+1,17 point de% pour la taxe foncière). La règle de lien entre les taux impose que toute modification de l'un des 3 taux communaux fasse évoluer les deux autres dans la même proportion.
Nouveaux taux d'imposition communaux : taxe foncière sur les propriétés bâties : **27,98%** - taxe sur le foncier non bâti : **29,75%** - la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **10,23%**
En 2023, ces taxes étaient respectivement de 26,81%, 28,50% et 9,80%.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 3 420 482 €. Les charges de personnel et les charges financières sont des dépenses obligatoires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2024

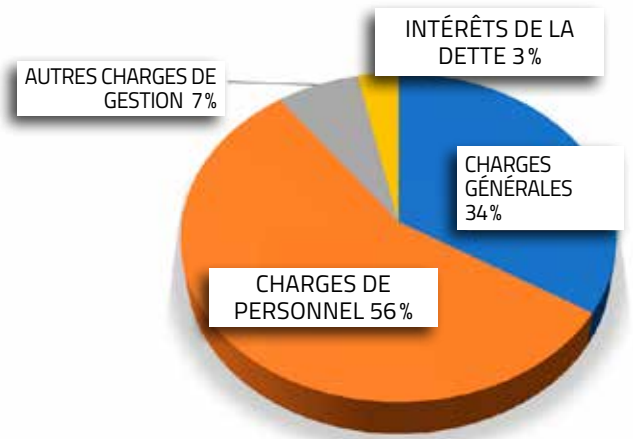

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2024

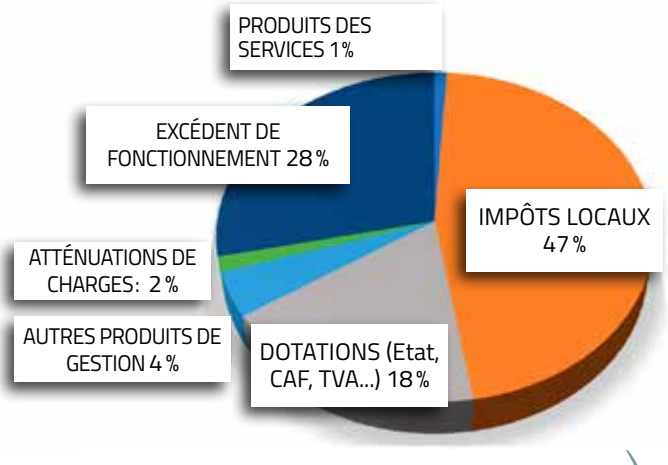

BUDGET INVESTISSEMENT 2024

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 454 204 €

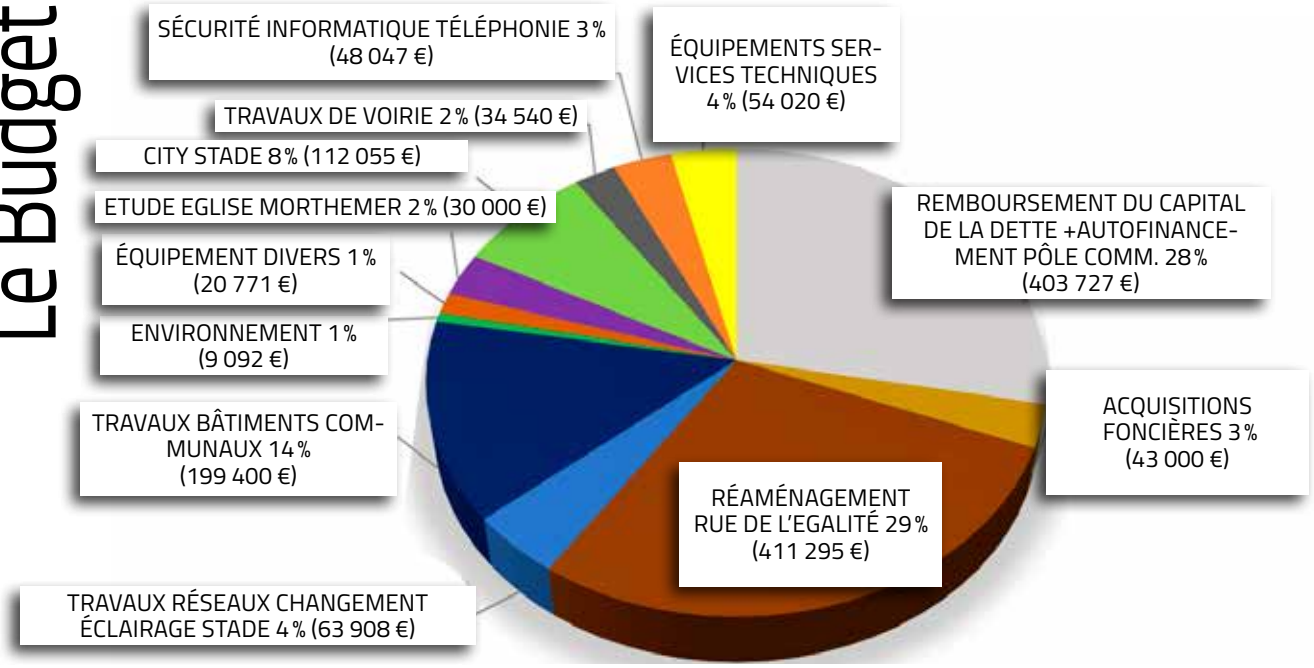

LES SUVENTIONS OBTENUES

PROJET	PARTENAIRE	MONTANT
Pôle Commercial	État 2023 État DETR 24 Région Département	175 000 € en attente en attente 175 000 €
Total		350 000 €
Rue de L'Égalite	Énergie Vienne État Agence De L'eau Département Amendes Police	4 011 € en attente en attente en attente 25 000 €
Total		29 011 €
Travaux RD8 Caravaning Templiers Rue De La Gare Isolation Mairie Led Eclairage Public	 État État État État CCVG	 23 895 € 17 640 € 48 453 € 24 000 € 15 000 €
Total		128 988 €
Création Citystade	ANS Département	46 700 € 28 014 €
Total		74 714 €
Changement éclairage Stade	FFF Énergie Vienne État	en attente 7 786 € en attente
Total		7 786 €

BUDGET CCAS

Uniquement une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 25 925 €. Il reçoit une subvention du budget principal de la commune de 11 104,10 €. Pour rappel, en 2023, son montant était de 12 200 €.

DÉPENSES CCAS BUDGET 2024

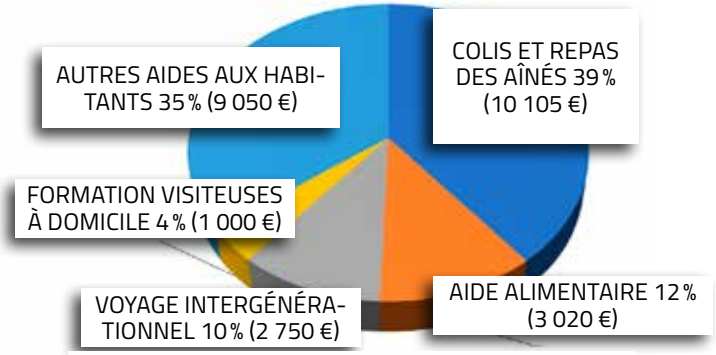

RECETTES CCAS BUDGET 2024

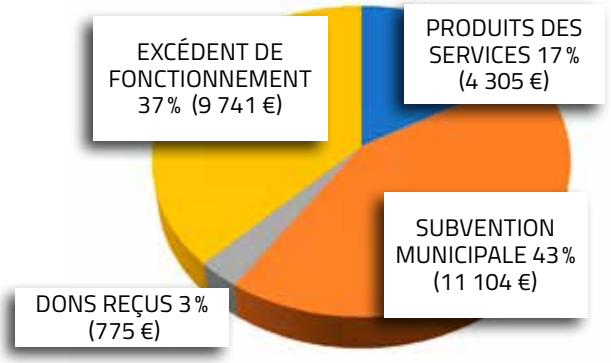

BUDGET OPERATIONS INDUSTRIELLES

Ce budget annexe est dédié aux locaux communaux loués à des entreprises. Pour cette année, il est marqué par les investissements nécessaires à la création du pôle commercial (1 478 651 €) et des réparations à effectuer sur nos autres locaux. La vente des locaux du garage, route de Chauvigny, à l'entreprise qui les louent actuellement, permettront également de financer la réalisation du pôle commercial (210 000 €). Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 31 340 € composé principalement des recettes générées par les loyers des locaux commerciaux appartenant à la commune, des provisions pour des petites réparations et l'assurance dommage ouvrage du pôle commercial. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 860 813 € réparti comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2024

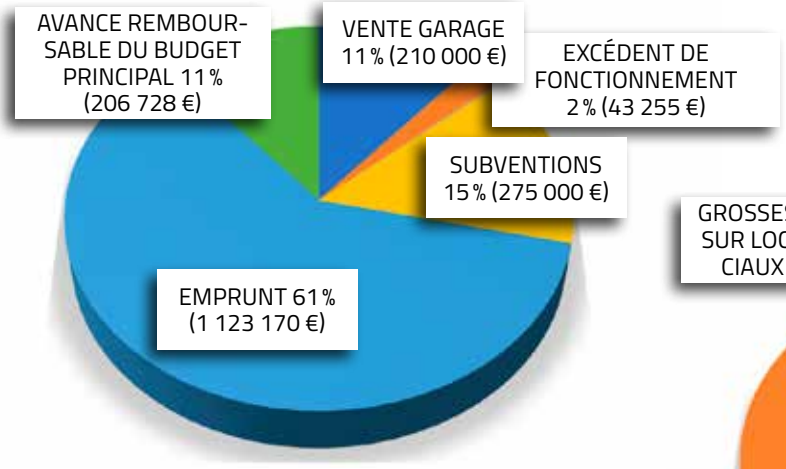

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2024

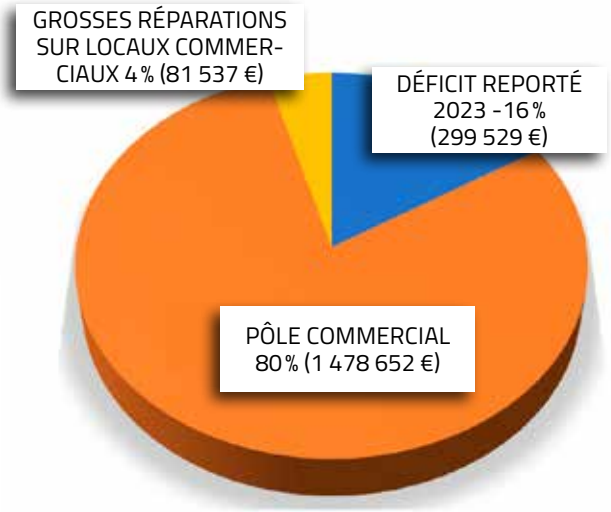

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Ce budget annexe est dédié à la production d'électricité photovoltaïque via les panneaux présents sur le toit de l'école des Genêts. Des malfaçons sont apparues avec la pose de ces panneaux causant notamment des fuites d'eau dans l'école. La tentative amiable ayant échoué, la commune a lancé une action en justice afin que les entreprises responsables puissent être identifiées et que la commune soit dédommagée afin de procéder à la réparation du toit et des panneaux. Dans l'attente, les panneaux ont été débranchés. Aussi, les montants inscrits au budget sont :

- en fonctionnement, les restes des bénéfices des années précédentes en recettes et une provision annuelle pour le futur remplacement des panneaux (amortissement).
- en investissement, la somme jusqu'ici provisionnée en vue du remplacement des panneaux et aucune dépense pour le moment, dans l'attente du jugement du contentieux.

Le budget est donc voté en sur-équilibre.

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	0 €	Dépenses	9 950,85 €
Recettes	73 601,02 €	Recettes	9 950,85 €

Environnement – cadre de vie

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

Opération « village propre »

Pour la troisième année consécutive, l'opération *« village propre »* se déroulera le dimanche 15 septembre (**attention nouvelle date !**). Nous vous donnons rendez-vous à Morthemer parking de la Dame Blanche à 10h. Pour rappel, près de 127 kg de déchets ont été ramassés l'an passé… Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité et un pique-nique sorti du panier sera partagé entre participants. Nous vous attendons nombreux.

Frelon asiatique

Si cet été vous apercevez dans vos haies, arbres, toitures… des nids de frelons, voici quelques informations intéressantes concernant les prestations de la Fredon :
- Déplacement, conseils, sans destruction du nid de frelons asiatiques : 50 €
- Déplacement, conseils, destruction du nid de frelon asiatique : 135 €

Signaler le nid à la mairie, ne pas toucher le nid, ne pas détruire le nid, attention, risque de graves piqûres.

Fédération Départementale des Groupements de Défenseur contre les Nuisibles de la Vienne
Fixe : 05 49 62 98 40 - Portable : 06 79 73 80 58

Tontes différenciées ou raisonnées

La préservation de la biodiversité est un sujet très important pour tous. Les agents des espaces verts l'ont bien compris, c'est pourquoi ils pratiquent la tonte différenciée ou raisonnée sur certains terrains de la commune. Des pancartes explicatives ont été installées notamment au Clos Adler, au stade de Morthemer et au pré Chabannes. Les différents niveaux de tontes permettent à nos amis les insectes de s'épanouir pleinement dans ces lieux, mais pas que ! Rien de plus beau qu'un bouquet de fleurs sauvages !

Il fait bon vivre à Valdivienne !

Il y a quelques temps déjà, la loutre a fait son retour sur la commune le long de la Dive, signe d'une eau de bonne qualité. Cette année le castor s'est installé sur notre territoire ! Les plus observateurs d'entre vous auront remarqué un tronc rongé aux abords de « La Plage » à Saint Martin. Mais pas d'inquiétude, il ne va pas nous construire un barrage sur la Vienne !

Fête des Paysages avec la CCVG

Cette année, la Fête des paysages vous propose de mettre en avant de multiples moyens d'entrer dans nos paysages et de découvrir différents cheminements au fil des siècles !
Plus que jamais les mobilités douces sont d'actualité ! Le programme varié nous permettra d'évoquer ces questions qui nous concernent tous, d'échanger et de vivre ces mobilités douces sur les sentiers de randonnées, l'itinéraire vélo, la rivière…
Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses patrimoniales de cette vaste commune : chemin de Saint Martin, Euro vélo 3, ancienne ligne de chemin de fer, traversées de la rivière, actuelles et passées et d'inaugurer le dernier sentier de randonnée de la Communauté de communes, *« À la croisée des chemins »*.
Randonnées, P'tites balades commentées sur le patrimoine naturel et bâti à pied, à vélo ou en canoë, balade-atelier photo, expositions, cinéma en plein air, visite théâtralisée… sont au programme pour les petits et les grands.

Samedi 15 juin - *Ancienne mairie de Morthemer*

9h - À la croisée des chemins
Inauguration sentier de randonnée – à pied et VTT

9h - Balade sur le thème des hirondelles animée par Stéphane Troubat de la LPO

10h -12h et 14h - 17h - Balade et atelier photo
Animés par Alain Buchet, photographe

12h - Inauguration de la Fête des paysages et du sentier de randonnée « À la croisée des chemins »

14h30 - De Morthemer à la chapelle du « Pas de Saint Martin », balade animée par Béatrice Guyonnet, cheffe de projet Pays d'art et d'histoire - CCVG

17h30 - « Virage vers le futur ! » Documentaire suivi d'échanges : Mobilités rurales, alternatives à la voiture individuelle

Théâtre de Verdure :

19h - Pique-nique tiré du sac/ Foodtrucks

20h30 - Les Apprentis herboristes exposition et présentation du projet des enfants de l'école de Valdivienne.

22h - Cinéma en plein air : « Donne-moi des ailes »
Film de Jean-Claude Vannier avec Louis Vazquez, Jean-Paul Rouve, Mélanie Doutey, Frédéric Saurel

Dimanche 16 juin - *RV église de St Martin*

9h30 - Au fil de l'eau, la rivière et sa richesse naturelle
Balade animée par CVCK et CPIE Val de Gartempe (sur réservation)

9h30 - En selle sur l'Euro vélo 3 ! Balade animée par Béatrice Guyonnet, CCVG

12h30 Pique-nique tiré du sac (MMT)

14h30 - Au fil de l'eau, le patrimoine vu de la rivière
Balade animée par CVCK et Monique Roullet-Caire de l'Écomusée du Montmorillonnais (sur réservation)

15h - Entre tramway et pont, cheminons à Saint Martin-la-Rivière ! Balade animée par Béatrice Guyonnet, cheffe de projet Pays d'art et d'histoire - CCVG

17h - 18h30 - Le Travel-Express ! En voiture s'il vous plaît ! Balade théâtralisée de la Compagnie Alborada

Temps convivial - MMT

EXPOSITIONS

(samedi à Morthemer, dimanche à St Martin)

- **Bougeons-nous, c'est vital !**
  Exposition de l'ADEME
- **Une autre mobilité s'invente ici !**
  Exposition du PNR Millevaches en Limousin
- **Sur les chemins de Valdivienne**
  Exposition de photographies du collectif Cépée

Infos sur www.vienneetgartempe.fr

Environnement - cadre de vie

Valdivienne, lauréate Villages d'avenir

Le programme Villages d'avenir vise à accompagner dans leur développement les communes de moins de 3 500 habitants en leur fournissant de l'ingénierie technique réaliser leurs projets et établir une feuille de route. Valdivienne est l'une des 28 communes lauréates de la Vienne. Elle a reçu à ce titre la visite du préfet Jean-Marie Girier et de la sous-préfète de Montmorillon Bénédicte Cartelier, de Christophe Leyssenne, directeur adjoint de la DTT et d'Henry-Jack Laurent, référent DDT, le 11 janvier dernier. La visite des 4 coins de la commune a permis de leur montrer l'importance du patrimoine de Valdivienne (5 églises, 5 cimetières, 2 stades, 3 salles des fêtes, 4 mairie annexes...), les projets en cours, comme le Pôle commercial, la Maison de Santé, le City-Stade, et ceux à venir, comme la valorisation de Morthemer et la renaturation de son cours d'eau. L'ingénierie permettra de construire une feuille de route de court moyen et long termes et de connaître les financements auxquels nous pourront prétendre pour la réaliser.

De l'utilité des réseaux....

Le village de Morthemer, cette fois en intégralité, a de nouveau été concerné par des problèmes de turbidité de l'eau provenant de la source de Fontjoin le week-end de la Pentecôte. Les personnes concernées ont reçu l'information par SMS de la part d'Eaux de Vienne lorsque les téléphones étaient connus de leurs services. La mairie a communiqué sur la distribution de bouteilles d'eau via *IntraMuros*, *Facebook* et le site de la commune. Les personnes de 75 ans et plus et les personnes enregistrées comme « *vulnérables* » par le CCAS (voir p. 20) ont été livrées à leur domicile par les élus. Cet événement montre toute l'importance de se tenir informé, vous n'avez pas encore *IntraMuros*? Téléchargez l'application sur votre Smartphone !

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

La Dive à Morthemer : le cap est fixé !

Le Syndicat mixte Vienne et affluents (SMVA) étudie depuis plusieurs années un projet visant à rétablir la continuité écologique de la Dive de Morthemer. Des travaux sur l'écoulement existant vont avoir lieu dans le secteur de Tiron-Piché (mise en place de banquettes alternées pour le pincement du lit, aménagement de plats courants et recharges granulométriques du fond du lit pour diversification). Dans le bourg de Morthemer, les radiers du vieux pont vont être abaissés. Le fond béton de la Dive va être découpé pour l'aménagement d'un nouveau lit. Des banquettes alternées pour pincement du lit seront mises en place. En aval du moulin de Morthemer, le fond de la Dive sera également abaissé sur quelques dizaines de centimètres. La zone de l'ancienne pataugeoire sera réaménagée en zone naturelle avec le passage d'un nouveau bras de la Dive qui rejoindra le tracé existant. Un paysagiste-conseil de l'Etat travaille sur le dossier afin de proposer un aménagement ludique et paysager de la zone. L'objectif est de terminer les études préparatoires en 2024.

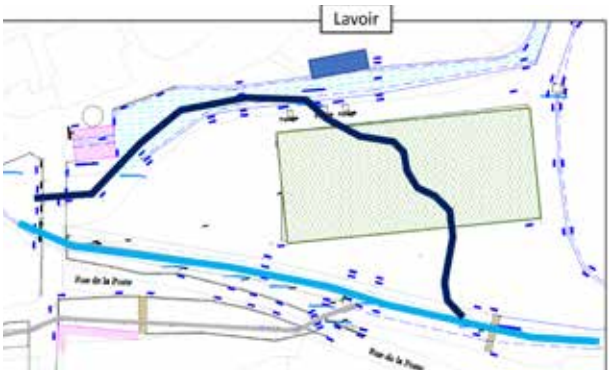

Ci-dessus, aperçu de la traversée de l'ancienne pataugeoire par un un bras de la Dive. La zone sera renaturée et tout le béton sera retiré. Ci-dessous, une idée du futur aménagement de la Dive dans le bourg.

Voirie - Réseaux *Responsables Philippe Papuchon - Denis Germaneau*

Rue de l'Égalité

Dans le cadre du réaménagement du centre bourg, les travaux de voirie ont démarré début mai. Ils consistent à effacer les réseaux électrique et téléphonique, remettre en état et redimensionner le réseau d'eau potable, élargir le giratoire du cimetière, reprendre la bande de roulement, installer des dispositifs de sécurité de type ralentisseurs, créer des zones de voie partagée à 20 km/h. La fin des travaux est prévue fin juillet.

Rue du Bac à Cubord

Les travaux réalisés en début d'année par le SIMER ont permis de créer une ZONE 30, avec 3 chicanes pour réduire la vitesse des véhicules.

Rue de la Gare à Morthemer (zone 30)

Suite au comptage et au calcul de la vitesse, la vitesse constatée avoisine les 50 km/h en moyenne ! Faut-il encore de nouveaux aménagements ?

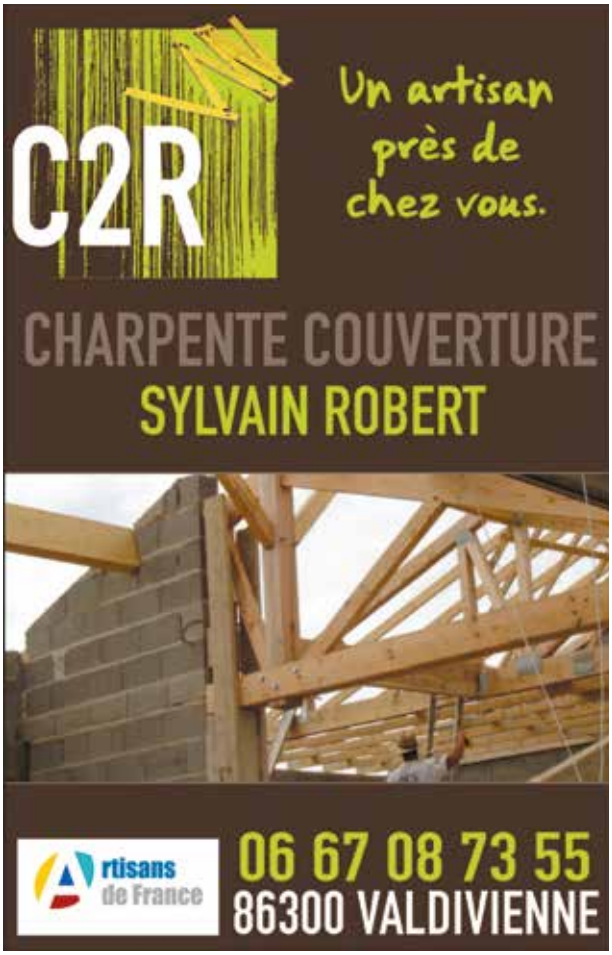

Education, Jeunesse, Vie associative

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Les Genêts font leur presse !

En janvier 2023, les enfants du périscolaire de l'école ont pris en charge la création d'un petit journal *« Les Genêts font leur presse »*. Chaque numéro propose une variété d'articles sur la vie quotidienne de l'école, tant dans le domaine périscolaire que scolaire. Les enfants y relatent leurs activités périscolaires telles que le karaoké, les décorations sur des thèmes variés (Halloween, Noël, Pâques, les saisons, les artistes comme Keith Haring, etc.), ainsi que des ateliers durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le journal présente également les délicieuses recettes de Jérôme, ainsi que des résumés de livres qu'ils ont aimés emprunter à la bibliothèque. On y trouve des portraits du personnel de l'école et des différents enseignants. Les enfants apprécient également parler des actions menées dans l'école (USEP, rugby, voyages, cinéma...) et de ce qu'ils font en classe. En conclusion, nos jeunes journalistes s'approprient leur quotidien et le partagent à travers ce journal.

Les TAP ont la cote !

Décorations de printemps réalisées par Sylvie, Lucie, Aline. durant le temps périscolaire.

Activités manuelles, et à droite, atelier menuiserie.

Karaoké du périscolaire

Le karaoké est de retour cette année ! Le 12 mars à l'école des Genêts, moment festif pour le périscolaire, les enfants ont chanté, dansé, dans une ambiance de folie dans le hall de l'école, expérience qu'ils souhaitent renouveler l'an prochain. Les enfants (élémentaires) avaient en amont sélectionné leurs chansons favorites avec l'aide de Lucy et Aline (les animatrices des grands). Pour les maternelles, Delphine (à l'origine de cet événement) avait sélectionné quelques chansons pour petits, mais pour eux c'est surtout le fait de chanter dans un micro qui les amusait le plus. Cet événement ne pourrait pas se faire sans la participation du comité des fêtes de Valdivienne, pour le prêt du matériel de karaoké, et l'école pour l'utilisation du vidéo-projecteur.

Cassandre Clément (atelier menuiserie) : *« Je suis très contente de faire partie de l'équipe TAP, de partager mon savoir-faire et faire comprendre aux enfants pourquoi nous construisons des hôtels à insectes, des nichoirs, des mangeoires... »*. Yoan Nadeau (atelier sports collectifs) : *« Je prends beaucoup de plaisir à faire découvrir aux enfants les valeurs du sport et pourquoi il est important de pratiquer une activité sportive »*. Déborah de la MJC Lussac : *« Je suis très heureuse de pouvoir faire découvrir l'atelier cirque ! »*. Eve Bourgoin (atelier activité manuelle) : *« J'anime l'atelier activité manuelle, les enfants adorent découper, coller, créer, découvrir, et d'ailleurs je suis obligée de restreindre le groupe ! »*

Education, Jeunesse, Vie associative

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Les TAP c'est aussi le sport !

Fête de la Science 2024

Rendez-vous incontournable de l'automne, la Fête de la Science se déroulera cette année du 7 au 11 octobre 2024 à Valdivienne. Elle aura pour thème « *Océan de savoirs* ». De tous temps, l'océan a suscité notre fascination et stimulé notre imaginaire. Longtemps redoutée pour sa puissance et son caractère imprévisible, la mer apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin. Au-delà du maritime, la thématique « *Océan de savoirs* » est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendue de tous les savoirs. Les enfants, c'est à vous !

Regard sur l'AJIV

L'accueil Jeune Intercommunal de Valdivienne (AJIV, géré par la communauté de communes de Vienne et Gartempe) accueille les jeunes à partir de l'entrée en 6e et jusqu'à leur majorité. L'AJIV a pour but d'accompagner les jeunes tout au long de l'adolescence pour y favoriser le bien-vivre ensemble sur différentes activités, qu'elles soient culturelles, ludiques ou sportives, et de rendre les jeunes acteurs de leurs temps de loisirs. Avec une inscription annuelle de 5 €, les jeunes viennent profiter du local situé au 29, route de Lussac tous les mercredis à partir de 14h jusqu'à 17h30 en période scolaire ainsi qu'un vendredi soir de 18h à 22h et un samedi par période. Pendant les vacances scolaires, l'AJIV est ouvert tous les jours jusqu'à 18h du lundi au vendredi. Les horaires peuvent varier suivant l'activité proposée. Lors de ces ouvertures, les jeunes inscrits viennent pour monter des projets comme des séjours qui ont lieux chaque année (été et hiver), faire des activités comme du laser-game, karting, accrobranche, des sorties en ville, des visites, enfin tout ce que les jeunes peuvent imaginer dans la limite du possible.
L'AJIV accompagne les jeunes dans la création de l'activité, c'est eux qui mettent en place le programme d'activités en ayant un budget prédéfini.
Cette année, il a organisé avec le secteur jeune de Lussac-les-Chateaux un séjour *surf* à l'Île d'Oléron et un séjour au Lioran dans le Massif central pour y découvrir le ski. D'autres activités ont été lissées sur l'année comme patinoire, trottinette électrique, moto, piscine, journée ramassage de déchets, baignade au lac de Saint Pardoux, téléski-nautique, cinéma, tournoi de jeux vidéo, journée pêche… En été, l'AJIV participe également aux activités proposées

via *« Sportez-vous bien »*. Cette année, un projet artistique a été mené sur les vacances de Pâques avec l'artiste poitevin Pikopaseos. Le but de ce projet était de coller des trompe-l'œil sur différentes façades de la commune visibles de tous pour découvrir le street art et par ailleurs promouvoir la jeunesse sur la commune. L'AJIV a aussi proposé des chantiers jeunes, comme la construction de meubles en palette pour l'école des Genêts.

BÂTIMENT *Responsable Joël Faity*

Le Pôle commercial

Les travaux commencés en Juillet 2023, avancent conformément au planning.
Les principales structures du bâtiment de 550 m² sont terminées. Les cloisons intérieures sont bien avancées. On commence à voir, l'électricité, les climatisations et les finitions.
Chaque commerçant peut se projeter dans ses nouveaux locaux et s'assurer que les aménagements sont conformes à ses attentes.
Pour les aménagements extérieurs, le mur côté de la départementale a été mis à hauteur et permet aux Valdiviennois de mieux imaginer ce nouveau pôle commercial en plein centre bourg de Saint Martin-La-Rivière.
Le préau en pierres apparentes, avec sa toiture refaite, et la finition des murs de séparation en partie en pierres apparentes et en crépis gratté, apporteront un cachet certain au projet.
Le réaménagement de la rue de l'égalité a commencé mi-mai pour se terminer fin juillet.
Avec la remise des clés aux commerçants prévue pour la deuxième quinzaine de juillet, les commerces devraient pouvoir ouvrir leurs portes mi-août, début septembre.

VMS
ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE

VMS : emploi et solidarité au cœur des actions

Depuis 2012, VMS met en œuvre différentes actions répondant aux besoins du territoire de l'Est de Poitiers et de ses habitants, autour de l'insertion professionnelle, de l'alimentation solidaire et de la mobilité pour tous.

Vous avez des travaux à réaliser ?
Consultez-nous !

- Chantier de déconstruction
- Chantier de dépose/ pose d'huisseries
- Maçonnerie (parpaings, béton, pierres)
- Placo
- Pose cloisons et faux plafonds
- Carrelage et sols souples
- Isolation
- Peinture
- Rénovation du patrimoine bâti ancien
- Construction en terre crue
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Dallage – Pavage

Et si vous deveniez bénévole ? Rejoignez notre équipe et engagez-vous à nos côtés !

VMS - 123 route de Châtelleraut 86300 CHAUVIGNY
05 16 08 43 11 - contact@vms86.fr - www.vms86.fr

Libr &sens
VOTRE POTENTIEL EN ACTION

Carole Champain

Coach bien-être - Réflexologue

Centre de bien-être

SCAN ME

Un espace, hors du temps, idéal
pour une détente profonde et globale.

Accompagnement mieux-être

Réflexologie globale

Modelage du corps

Atelier bien-être

Sur rendez-vous

0673046688 — LibretSens

7 rue du terrier de la fontaine 86300 Valdivienne

SCEA DE LA DIVE

Vente de légumes (sans pesticide) à la ferme le samedi matin

Le Peu Gauvin
86300 VALDIVIENNE

Scea de la Dive

06 01 90 12 47

#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, terrassement, aménagements urbains et aires de loisirs, BHNS, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers etc.

ÉTABLISSEMENT DE BONNEFOY-PALMIER
18 avenue de la Vienne
86300 Chauvigny
Tel : 05 49 46 31 03
contact.poitiers@colas.com

COLAS
WE OPEN THE WAY

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Inauguration du City Stade le 1er septembre !

Le City Stade est enfin en chantier ! Enfants et adultes peuvent se retrouver sur un même terrain multisports afin de jouer au football, au basket, au handball, faire de l'athlétisme et bien d'autres choses. Ces city stades ont vocation à être en libre accès afin que tout le monde puisse en profiter. Un après-midi « jeux » va être organisé en partenariat avec l'ASV pour l'inauguration du 1er septembre !

- Ouverture des inscriptions dès 14h
- Jeux sportifs divers (football, basket, course en sac, bataille d'eau, tir à la corde, handball...) Jeux adaptés à tous les âges
- Vente de boissons et gâteaux tout au long de l'après-midi
- Pot offert par la municipalité pour l'inauguration du City Stade vers 18h
- Concert cubain & food truck pour finir la soirée

Journée intergénérationnelle autour du sport, avec des jeux en équipes. On compte sur vous de bonne humeur et en pleine forme !

Les projets fleurissent !

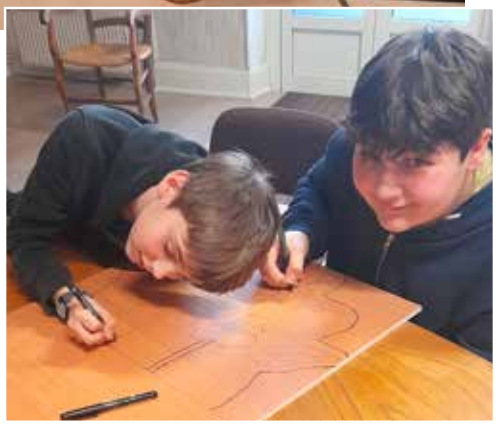

« L'un des projets de ce mandat du Conseil Communal des Jeunes est l'embellissement de la commune, par des panneaux de bois en forme de fleurs. Pourquoi ce choix de décorations ? Car nous ne pouvons plus planter de véritables fleurs dans les jardinières des ponts de la commune à cause des restrictions d'eau et de la difficulté de leur entretien. Nous avons donc décidé de recourir au bois pour des raisons économiques et écologiques. Les panneaux sont déjà découpés, il ne manque plus que la peinture ! Nous vous invitons à venir nous aider le 23 juin à l'ancienne école de Salles en Toulon à partir de 14h30. Nous espérons poser les décorations dans les jardinières des ponts aux alentours de début juillet. Venez nombreux ! » Le CCJ

L
M N
P

- CLOISONS SÈCHES
- MENUISERIE INT./EXT.
- POSE DE CUISINE
- NEUF ET RÉNOVATION
- BANDES SUR PLAQUES DE PLÂTRE

Le vent de vos projets !

MICKAËL LE NAOUR
06 08 88 57 60 - contact.mlnp@gmail.com
86300 VALDIVIENNE
SIRET : 953 625 597 00018

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

NEUF et RENOVATION
DÉPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Climatisation
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél. 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60

David Mauray

COUVERTURE - ZINGUERIE - DÉMOUSSAGE

06 63 93 44 68
sarldavidmauray@bbox.fr
86300 Valdivienne

SARL
LHUILLIER
Père & Fils
Depuis 50 ans

Entreprise générale du Bâtiment

Etude de plans - Devis gratuit - Maçonnerie - Charpente - Couverture - Menuiserie bois, alu, PVC - Plâtrerie - Placo - Carrelage - Taille de pierre - Terrassement - Piscine - Restauration de vieux bâtiments - Assainissement divers

NEUF ET RÉNOVATION

RGE QUALIBAT

MAITRE ARTISAN

34, rue des Anciens Métiers
86300 VALDIVIENNE

05.49.01.83.16

sarllhuillierpf@orange.fr

Lhuillier père et fils

Artisan peintre en bâtiment

06 13 19 74 90

EIRL CHEVALIER Cédric

- Peinture d'intérieur
- Préparation des supports
- Ravalement de façade
- Revêtements de sol

chevalier.peinture86@gmail.com

EIRL Chevalier Cédric
7, le Pré 86300 Valdivienne

Poitou Emballage

CUBORD
86300 VALDIVIENNE
Tél. : 05 49 56 34 68
fax : 05 49 56 39 90

Fabien DAOUX
Electricité générale

06 77 81 36 14

MEMBRE DU RÉSEAU ÉLECTRICIEN CERTIFIÉ.FR

daoux.elec@gmail.com

COPRO NET

Notre métier : simplifier le votre

Hygiène et entretien | Services | Pause café | Papeterie | Bricolage

SAS Copronet - 8 rue des Entreprises -
86440 Migné-Auxances
05 49 53 20 85 - contact@copronet-hygiene.fr
www.copronet-hygiene.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Responsable Mikaël Rabis

VOYAGEZ DANS LE TEMPS AVEC NOS AÎNÉS !
DÉCOUVERTE DE SAUMUR

En 2023, le CCAS a organisé une journée avec nos aînés et nos jeunes habitants de la commune au Vieux Cormenier. Ce voyage ayant connu un franc succès, une visite à Saumur sera organisée le mercredi 23 octobre 2024 avec :

- le cadre noir « *visite approfondie* » - En plus du parcours classique et de la visite des écuries, du grand manège et de la sellerie, la visite approfondie présentera plus précisément les différentes missions, métiers et savoir-faire du site, sans garantir la présence d'écuyers sur le parcours.
- une ancienne champignonnière *« Pierre et Lumière »* les plus beaux monuments du Val de Loire à découvrir au travers de splendides reproductions taillées dans la pierre du tuffeau, exposées sur un parcours troglodyte. Cette journée est à la destination de nos aînés qui pourront être accompagnés par leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Départ 8h : Place de l'église de Saint Martin-la-Rivière
9h30 : Arrivée à Saumur
10h00 : Début de la visite du « Cadre Noir »
12h : Déjeuner sur le site du Cadre Noir
13h30 : Suite de la visite « Pierre et lumière »
16h00 : Départ pour Valdivienne

Tarifs :
- 30 € par adulte habitant de Valdivienne
- 10 € par enfant (de moins de 18 ans) habitant de Valdivienne
- 52 € par adulte résidant hors de la commune
- 20 € par enfant (de moins de 18 ans) résidant hors de la commune

Les résidents hors de la commune seront placés sur liste d'attente et contactés après le 30 septembre, date limite d'inscription.

Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie avant le 30 septembre 2024 pour participer au voyage du 23 octobre 2024

Monsieur/ Madame : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

NOMBRE DE PERSONNES .....

Paiement par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèce

❒ 30 € adulte (Vadivienne) x .... + ❒ 10 € enfant (Vadivienne) x ....

+ ❒ 52 € adulte (hors Vadivienne) x .... + ❒ 20 € enfant (hors Vadivienne) x .... = ... € au total

(Pour les enfants, préciser le nom, prénom et n° de téléphone d'un responsable légal)

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE À 53 PLACES !

Centre Communal d'Action Sociale

Responsable Mikaël Rabis

Ma Maison A'Venir : « des idées pour bien vieillir chez moi »

Le camion Ma Maison A'Venir sera présent toute la journée le jeudi 12 septembre 2024 sur la place de l'église de St Martin. Il vise à sensibiliser et informer les personnes âgées et leurs aidants sur l'ensemble des dispositifs pouvant améliorer l'autonomie au domicile. Le camion se déploie de chaque côté, représentant au final une maison miniature. On y retrouve les principales pièces de la maison : cuisine, salon, chambre et salle de bain. Durant la visite, les intervenants proposent :

- l'identification de points sensibles présents au domicile (intérieur comme extérieur),
- des conseils pratiques sur des aménagements,
- des contacts pour bénéficier d'aides techniques,
- une documentation gratuite qui reprend les éléments de la visite.

À chaque intervention, un chargé de prévention est présent pour accueillir et présenter Ma Maison à Venir. Il assure des conseils pour soutenir l'autonomie des personnes à domicile.

Randonnée octobre rose : unis contre le cancer du sein

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 13 octobre 2024 à 9h30 à la salle du Moulin Bourgeois à Morthemer pour une marche d'environ de 5 à 6 kilomètres dans les ruelles du village.
Au départ, des petits objets roses vous seront proposés (bracelet, ballon, ruban rose etc.) A l'arrivée, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Une participation de 5 € par personne vous sera demandée. La totalité de la somme sera reversée à la ligue contre le cancer du sein. Le docteur Cogny ainsi que l'infirmière de prévention, Mme Chauvet, seront présents dans la salle du Moulin Bourgeois à 11h afin de vous prodiguer les gestes de l'autopalpation et vous donner des informations sur le cancer du sein.

Demande de REMISE GRACIEUSE Partielle de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2023

Réservée aux habitants non imposables de Valdivienne

Je soussigné(e), **Prénom :** ..... **Nom :** .....

compte tenu de mes faibles ressources, demande une remise gracieuse de la REOM 2023 sur la commune de VALDIVIENNE.

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies.

Fait à Valdivienne, le ..... **Signature :**

Je suis : Célibataire ❒ Marié(e) ❒ Concubinage ❒ Pacsé(e) ❒ Divorcé(e), séparé (e) ❒ Veuf (ve) ❒

Nombre de personnes vivant au foyer : Adulte(s) : ..... Mineur(s) : .....

Y a-t-il une personne handicapée dans votre foyer ?

si oui : Nom et prénom : .....

Mon adresse : .....

..... 86300 VALDIVIENNE

Téléphone : .....

Je suis : Propriétaire ❒ Locataire ❒ de ma résidence principale. Autre ❒ (préciser) : .....

Je déclare ne posséder que ma résidence principale. Je note que si je suis propriétaire ou usufruitier d'un autre bien autre que ma résidence principale (maison, terrain ou autre...) ma demande ne sera pas examinée.

A retourner en mairie au CCAS centre communal d'action sociale avant le :
15 septembre 2024 - En UN seul envoi y compris l'avis d'impôts 2024
AVEC copies des documents suivants :

- Le présent formulaire complété et signé
- Copie de l'avis d'impôts 2024 sur les revenus de 2023
- Copie de la quittance de loyer (si locataire)
- Copie du justificatif de remboursement de prêt maison (si propriétaire) pour l'année 2023
- Copie de la notification des prestations CAF (Caisse Allocations Familiales) pour l'année 2023
- Copie de vos factures SIMER d'ordures ménagères de 2023
- Votre RIB

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté

Compte tenu des nouveaux barèmes, le CCAS se basera sur les parts fixes et proportionnelles de la REOM (pas sur la part variable). Les critères sont ceux des seuils de pauvreté de l'INSEE, les remises allant de 20 à 95 % selon les revenus.

Horaires d'ouverture de la mairie 29 route de Lussac St Martin-la-Rivière VALDIVIENNE
Lundi de 14h à 16h45 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

A remplir chaque année !

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de VALDIVIENNE a besoin de votre inscription au REGISTRE NOMINATIF pour permettre de vous faire secourir en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence des risques exceptionnels

Si VOUS avez 75 ans et plus ou êtes adulte handicapé
ou si vous avez plus de 60 ans et êtes inapte au travail

Article L121-6-1 et R121-2 du Code de l'Action Sociale et des familles

MERCI DE TRANSMETTRE CE DOCUMENT dûment complété daté et signé au Centre Communal d'Action Sociale en MAIRIE au 29 route de Lussac 86300 Valdivienne

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance ..... Vous vous inscrivez en votre qualité de *(cocher la case)* :

- ❒ Personne retraitée de 75 ans et plus résidant à son domicile ;
- ❒ Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ;
- ❒ Personne adulte handicapée ❒ Canne ❒ Fauteuil roulant ❒ Déambulateur ❒ autre : (préciser).....

Adresse précise : N° : ..... Rue (ou lieu-dit) : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Situation familiale : ❒ seul (e) ❒ en couple

Conduisez-vous un véhicule : ❒ oui ❒ non - Si oui pouvez-vous conduire plus de 20 kilomètres ? ❒ oui ❒ non

Votre habitation a t-elle déjà été inondée ? ❒ oui ❒ non - Si oui en quelle année ? .....

Coordonnées du service d'aide intervenant éventuellement à votre domicile :

Personne(s) à prévenir :

Nom – Prénom : ..... Nom – Prénom : .....

N° de téléphone :..... N° de téléphone :.....

Adresse : ..... Adresse : .....

....

Qualité (famille, amis : préciser) Qualité (famille, amis : préciser)

....

Signature de l'intéressé(e) Date : le

Ces informations sont recueillies, transmises et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Contact : ccas@valdivienne.fr ou courrier adressé au CCAS en mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Responsable Mikaël Rabis

Venez déjeuner avec les Caribous du Poitou !

Le Centre Communal d'Action Sociale organise son traditionnel repas de Noël offert aux habitants de Valdivienne de **75 ans et plus** (*conditions rappelées sur le coupon ci-dessous).

Le repas est prévu le dimanche 1er décembre 2024 à 12h à la salle des fêtes de St Martin-la-Rivière. Il sera animé par les Caribous du Poitou !

Si vous choisissez de venir au repas, veuillez-nous le faire savoir par le coupon ci-dessous à remettre en mairie au plus tard le **30 septembre 2024.**
Votre conjoint ou conjointe de moins de 75 ans au 31/12/2024 qui vous accompagnerait devra régler son repas 26 € par chèque bancaire à l'ordre de « *Restaurant de la Plage* ».
Sans réception du coupon ci-dessous en mairie avant le 30 septembre 2024, les élus et bénévoles du CCAS auront le plaisir de vous apporter un cadeau gourmand à votre domicile dans la semaine de Noël.

Semaine Bleue

Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !

Cette année, la semaine bleue se déroulera du 30 septembre au 6 octobre 2024, sous le thème :
« Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! »
La municipalité organisera avec la participation de la Maison Bleue, l'AJIV, la résidence autonomie du Clos Adler et Stéphane Malloyer, responsable du service scolaire/périscolaire, différents temps forts durant toute la semaine. Les manifestations envisagées sont :
- Gym douce
- Randonnée gourmande
- Demi-journée récréative avec les séniors et une classe de primaire de l'école des Genêts
- Chasse au trésor à Salles-En-Toulon

Toutes les informations seront diffusées sur les réseaux sociaux de la commune et des flyers seront disponibles dans les commerces de la commune au mois de septembre 2024. Comme les années précédentes, un courrier sera envoyé aux personnes âgées de 65 ans et plus pour les informer des dates et horaires des manifestations. Venez nombreux pour entretenir la flamme !

Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie avant le 30 septembre 2024 en inscription au repas du 1er décembre 2024

*Rappel des conditions : Repas (ou cadeau) réservé aux habitants de Valdivienne de 75 ans et plus inscrits sur les listes électorales de Valdivienne. Si vous n'êtes pas sur les listes merci de contacter le CCAS.

Monsieur : ..... Né le : .....

Madame : ..... Née le : .....

Adresse : ..... 86300 Valdivienne

Téléphone : .....

Cochez votre choix :

❒ Souhaite(nt) venir au repas du 1er décembre 2024 et dispose(nt) d'un moyen de transport

❒ Souhaite(nt) venir au repas du 1er décembre 2024 et ne dispose(nt) pas d'un moyen de transport
(Un élu ou un bénévole pourra venir vous chercher et vous reconduire)

❒ Accompagné(e) d'une personne de moins de 75 ans, ci-joint chèque de 26 € à l'ordre de « *Restaurant La Plage* »

❒ Préfère(nt) recevoir à leur domicile le cadeau gourmand, semaine de Noël

❒ Renonce(nt) au colis et au repas

Centre Communal d'Action Sociale

Responsable Mikaël Rabis

Portraits de visiteuses conviviales

Patricia Dupuis

Je suis visiteuse conviviale depuis février 2015 (date à laquelle ce service a été mis en place par le CCAS de la commune). Très bonne initiative... Je vais visiter la même personne depuis cette date (9 ans) dans le petit village de *La Coulonnière*. Notre première rencontre je l'ai effectuée en présence de notre référente de l'époque Roseline Couvrat (responsable du CCAS). Suite à cette rencontre agréable, nous avons chacune signé la « *Charte de déontologie - visites conviviales à domicile* » qui engage chaque personne à respecter le règlement. Chaque visiteuse a fait une formation de 4 demi-journées à Chauvigny.

En général, je téléphone le lundi pour fixer une date, dans la semaine (selon les disponibilités de chacune: rendez-vous, sorties, courses, maladie...). Ces visites sont toujours agréables et conviviales, nous passons d'agréables moments.

Si le temps le permet et sa santé aussi, nous allons nous balader, en principe nous faisons le tour du petit village à pied, on parle de nature, du temps, de l'architecture des maisons... S'il ne fait pas beau, nous discutons autour de la table, en compagnie de son petit chien *Moka*: articles vus dans le journal, programme de la télévision, vie de la commune, histoires de nos aînés, sans rentrer dans la vie privée de chacune, de jardinage, (elle fait toujours son jardin), des conserves que nous faisons... Moment autour d'un petit café, brioche... En rentrant chez moi, je fais toujours un petit compte rendu du déroulement de ma visite. Je n'oublie jamais son anniversaire, soit par une petite visite improvisée, ou un petit coup de téléphone. Je reste, avec elle, entre 2h et 2h30.

Pendant la pandémie de la COVID, ne pouvant pas lui rendre visite, je prenais de ses nouvelles par téléphone, environ tous les 15 jours, on discutait comme si on était ensemble.

Il arrive, aussi, que je la rencontre dans diverses manifestations qui se passent dans la commune où ailleurs, on a toujours plaisir à passer de bons moments ensemble à discuter.

Marie-Claude Pacreau

A la retraite depuis avril 2010, j'avais déjà goutté à ma nouvelle vie de retraitée, mais je ressentais un manque: mes parents étaient partis trop tôt, je n'ai pas pu leur accorder le temps que j'aurai voulu; le travail, les enfants... un besoin de pouvoir donner de ma personne était là.

J'ai donc posé ma candidature pour faire la formation proposée par la mairie de Valdivienne pour être visiteuse conviviale. Cette formation m'a confortée dans mon choix: rendre visite à des personnes seules, isolées, à un âge où on ne peut plus se déplacer, la maladie, le handicap..., je me devais d'être à l'écoute, gagner leur confiance, repérer éventuellement les difficultés qu'elles pouvaient rencontrer et en rendre compte éventuellement. Chaque personne rencontrée est différente, mais après chaque visite le sentiment d'avoir pu donner du réconfort est bien là.

2015 à février 2018 - Jacqueline 85 ans

Maladie de Parkinson... au début elle conduisait encore et un peu plus tard elle a dû vendre sa voiture. Nous discutions beaucoup, un grand sourire pour m'accueillir, je l'emmenais marcher selon la forme de la journée et il était important pour elle de m'offrir le thé. Ensuite la maladie a pris le dessus, elle est partie en EHPAD.

Janvier 2018 à février 2019, Henri 94 ans

Il vivait seul dans une grande maison – douleurs aux genoux donc marchait difficilement. Il me racontait toujours la vie qu'il avait eue et on jouait au scrabble. Puis un jour, il est entré en EHPAD. J'ai continué mes visites, mais c'était irrégulier car souvent il participait aux animations. Et puis il y a eu la période Covid...

Février 2023, Yvette 94 ANS

Elle bénéficie de beaucoup d'aides à domicile, elle dit qu'elle ne s'ennuie pas, aime regarder la télé, mais quand j'arrive, c'est avec un grand sourire que je suis accueillie et elle demande « *qu'est que l'on fait aujourd'hui ?* » Et s'il fait beau, elle veut profiter du soleil. Nous jouons aux dominos, jeu de 7 familles et scrabble, elle choisit. Elle voudrait bien que l'on reste toujours plus longtemps.

La fête populaire à Morthemer ! Samedi 20 juillet

La municipalité vous invite dès 18h au Marché des Producteurs ainsi qu'au traditionnel feu d'artifice, cette soirée sera animée par les associations de la commune de Valdivienne. Venez nombreux ! Suivez les réseaux pour plus d'informations !

Festival Musique et Patrimoine lundi 22 juillet

18h : Découverte des circulations anciennes et plus récentes de Saint Martin-la-Rivière : les traversées de la Vienne, les chemins de bords de rivière, l'ancienne ligne de tramway… avec Béatrice Guyonnet, cheffe de projet Pays d'art et d'histoire CCVG. Rendez-vous devant l'église Saint Martin.

Food Truck sur la place.

20h15 : Introduction par le Duo Fortecello avec les clés d'écoute pour encore mieux profiter du concert.

20h30 : Concert dans l'église de Saint Martin : *Les Quatre Saisons* de Vivaldi par l'orchestre Anima de Paris (20 musiciens).

Avec ce chef-d'œuvre de son traité musical « La confrontation entre l'harmonie et l'invention » dédié aux quatre saisons (printemps, été, automne et hiver), le célèbre prêtre-maestro italien Antonio Vivaldi (1678-1741), alors âgé de 47 ans, compose cet hymne universel grandiose à la nature avec tout le génie de son langage musical virtuose expressif. Ce concerto pour violon et orchestre est un des premiers concertos de soliste moderne. Cette œuvre est également un des plus anciens exemples de musique à programme à élément narratif, où le compositeur prend grand soin de relier sa musique aux textes des sonnets de ses poèmes.

Anima est un orchestre symphonique fondé en 2022 à l'initiative de deux jeunes musiciens. L'orchestre a pour but d'offrir une passerelle entre le monde des études supérieures et la vie professionnelle avec un cadre, des projets et une exigence de haut niveau.

Plein tarif : 17 € / Tarif réduit 12 €.
animaorchestre.com

Scandibérique

Fréquentation et aménagement d'une voie douce

Entre le 25 avril 2022 et le 24 avril 2023, selon le comptage du département, **pas moins de 29 986 cyclistes ont emprunté la Scandibérique dont 40% sont passés à Valdivienne !** En moyenne sur l'année, c'est **33 cyclistes** par jour sur notre commune. La fréquentation est la plus forte l'été avec des pointes à **115 cyclistes** le 9 juillet et le 15 août ! En semaine, un pic est atteint entre 14 et 16h, le week-end c'est surtout entre 9 et 11h, puis autour de 15h. Voilà qui justifie quelques travaux !

L'Eurovéloroute n°3 relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne sur 5 300 km. Sa partie française, de 1 700 km, est appelée La Scandibérique. Elle a été inaugurée dans le Département de la Vienne, précisément à Valdivienne le 20 juin 2019. Elle longe la rivière la Vienne de Dangé-Saint-Romain à Availles-Limouzine, sur un itinéraire de 118 km. La Scandibérique repose principalement sur des routes à faible trafic, voies vertes et pistes cyclables. Des tronçons d'itinéraire font l'objet d'aménagements de sécurité au fil de l'eau. La section de route départementale (RD114) en face la centrale nucléaire de Civaux est dangereuse pour les usagers en mode doux, cyclistes et promeneurs. L'aménagement en voie douce et apaisée des 3 km sur l'ancienne route départementale répondra aux conditions de sécurité des cyclotouristes, des employés de la centrale de Civaux et des locaux dans une démarche de mobilité douce autour des pôles d'emplois et touristiques comme Terre de Dragons ou Abysséa pour ses activités comme la piscine et la balnéo. Les travaux de chaussée seront réalisés sur l'ancien délaissé de route appartenant au Département de La Vienne sur la commune de Valdivienne, à EDF sur une courte section dans l'emprise du chemin conduisant à la station de pompage et à la commune de Civaux jusqu'à Terre de Dragons.

La largeur de chaussée de 3 m répondra au confort des usagers en mode doux. Cette voie n'aura pas le statut de piste cyclable mais bien de voie verte dès lors qu'elle répondra aux conditions d'utilisation des différents usagers cyclistes et marcheurs. D'autre part, une section sera en partie ouverte à la circulation des véhicules à moteur, de la carrière au chemin d'accès EDF précité, pour desservir des parcelles riveraines. Ladite section sera en voie sans issue et limitée à 30 km/h. Le dossier est en cours de consultation pour des travaux à conduire à partir de cet été pour une durée maximale de trois mois.

L'opération est entièrement financée par le Département de la Vienne avec la participation de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'État.

Finale Challenge Raymond Poulidor Samedi 28 septembre à Valdivienne !

25e Trophée des Champions

Arrivée Route de Lussac à Saint Martin à 15h40 !
Au **Théâtre de Verdure**, cérémonie remise des prix à 17h30.
En invités les célèbres coureurs Marc Madiot et Joop Zoetemelk grands vainqueurs cyclistes !
Exposition au gymnase des Genêts : *« La Légende Poulidor »,* réalisée par l'ARPAD, les Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse. L'ARPAD est une association regroupant des passionnés souhaitant entretenir la légende de deux grands champions cyclistes limousins : Raymond Poulidor, notre populaire Poupou et André Dufraisse, 5 fois champion du monde de cyclo-cross.
www.challenge-raymond-poulidor.fr

Bientôt 16 ans ?
Pensez au recensement !

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

Qui ? : Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

Comment ? soit **PAR INTERNET**

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
5 – Suivez les instructions.

ou A LA MAIRIE : Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille. Info sur majdc.fr.

Tèrra Aventura
Des effectifs en hausse !

Sur 2023, **plus de 300 familles** sont passées à Morthemer suivant le parcours Tèrra Aventura à la recherche de la malédiction de la Dame d'or. Sur les 3 premiers mois de 2024, déjà 100 familles sont venues ! Voilà qui présage d'une bonne fréquentation pour 2024. Téléchargez l'appli !

Course de vélos
La tomate contre la Dystonie

Vous avez sans doute aperçu la soixantaine de cyclistes traverser la commune entre le 2 et 5 mai. Il s'agissait de la course Montléry-Bergerac, 720 Km de la Beauce à la Dordogne en passant par la Sologne, la Touraine, la Vienne et le Limousin, organisée au profit de l'Institut du Cerveau par l'association La Tomate contre la Dystonie, une maladie neurologique rare mais grave.

Energie renouvelable
Zones d'accélération Valdivienne

La loi APER : **Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (ENR)**, vise à augmenter la part des ENR à 33 % en 2030. Toutes les communes de France ont été invitées à décider de zones dites « d'accélération ». Dans ces zones, le temps de déploiement des projets sera divisé par 2.
Le conseil municipal a rappelé que les projets devaient respecter le plan Paysage de la CCVG qui définit des zones d'exclusion.
Il a identifié 3 zones d'accélération du photovoltaïque : **1 zone en agrivoltaïsme** dont le permis a déjà été accordé (**La Croix Pion**), **1 zone à l'ancienne carrière des Genêts** en cours de remise en état et **1 zone située dans la carrière proche de la déchetterie** qui pourrait éventuellement accueillir des panneaux à la fin de son exploitation.
La commune s'est déclarée favorable à l'implantation de panneaux photovoltaïques **sur toutes les toitures** de propriétaires qui en feraient la demande (dans l'idée de mobiliser prioritairement les terrains artificialisés), mais n'a défini aucune zone d'accélération pour l'éolien.
Ces zones ont été soumises à la population lors de 2 réunions publiques.
La CCVG produit actuellement 519 GWh/an ce qui représente 91 % de ses besoins hors carburants (569 GWh/an). Sur le territoire de la CCVG, plus de 10 000 ha d'agrivoltaïsme potentiels ont été identifiés soit une production d'électricité renouvelable potentielle de 14 185 GWh/an, bien au-delà de ses besoins !

Médaille d'honneur
4 lauréats de Valdivienne !

Béatrice Modeste (comptable), Sonia Gélinet-Gabard (responsable urbanisme) et Sylvie Couillaud (Directrice Générale des Services) ont reçu de Mme le Maire une médaille échelon Vermeil, Bruno Puchaud (agent technique), une médaille échelon argent. Ces médailles d'honneur régionales, départementales et communales les remercient pour les nombreuses années (plus de 20 ans) passées au service de la commune.

Nos champions
Bravo Charlotte et Lucas !

Lussac Jujitsu Body Taiso

Photo STADION ACTU/MAXPPP

Charlotte Morisset de Valdivienne et son binôme Balthazar Guillon licenciés du club sportif Lussac Jujitsu Body Taïso, ont été médaillés d'argent au championnat de France juniors de ju-jitsu, catégorie Mixte, les 24 et 25 février 2024 à l'Arena Béthune-Bruay à Verquin, près de Lille.
Lucas Blanzac-Joly, licencié à l'Entente Poitiers Athlétisme 86, a remporté une médaille d'argent sur 60 m plat et une médaille de bronze au saut en longueur lors des championnats de France d'athlétisme jeunes, le 24 février à Nantes. Bravo à tous !

Des bénévoles reconnus
Au niveau national

Jean-Pierre Benoit et Lucienne Servouze ont reçu la médaille ministérielle de bronze lors de l'Assemblée Générale du Cercle de Montmorillon des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en reconnaissance de leurs nombreuses années de bénévolat à l'ADMR et au Club des Trois Amitiés.

... et départemental

Emilie Héraud, Olivier Bourdin, Claudie Bauvais, Bernard Bouet et Lyla Pironnet ont reçu une médaille départementale lors de la journée Mondiale du bénévolat. Toutes ces médailles reflètent la dynamique du bénévolat dans notre commune !

Etat civil
Mariages, décès, naissances

Pour rappel, le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous oblige dorénavant à ne parler qu'en chiffres ! Depuis le début de l'année 2024, Valdivienne a recensé : 11 naissances, 3 mariages, 7 PACs et 12 décès.

Toulon Sportif

Après avoir dûment fêté les 100 ans du Toulon Sportif, l'association a été dissoute. Le solde des comptes a été généreusement versé à la mairie : 775 € ont été attribués au CCAS et 500 € au périscolaire, ce qui a permis d'acquérir du matériel pour la garderie ! Merci !

Voitures anciennes

12e Rallye historique du Poitou

Le 12e Rallye historique du Poitou se tiendra les 5 et 6 octobre, et traversera la commune entre 13h et 18h le 5. Cette épreuve de navigation reprend les principes des rallyes organisés en leur temps dans les années 60 et 70 où le sens de l'orientation et de l'observation permet de trouver les contrôles de passage placés sur le parcours.

Bon vacances à Lathus

CCVG & Valdivienne

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe et Valdivienne offrent chacune un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire (6 à 16 ans) qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2024 au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retirer sur le site : www.vienneetgartempe.fr - Contact : christelle.rabussier@ccvg86.fr

Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne

NOUVELLE-AQUITAINE

Les Missions Locales présentes sur l'ensemble du territoire, assurent une mission de service public de proximité à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elles accueillent, informent, orientent et accompagnent gratuitement les jeunes pour les aider dans leur insertion professionnelle et sociale. Elles apportent un appui à la recherche d'emploi ainsi qu'aux démarches d'accès à la formation, à l'alternance, au stage, à la santé, au logement, à la mobilité, aux aides sociales, à la citoyenneté…

Les conseillers et les conseillères des Missions Locales sont des professionnels qui accompagnent les jeunes dans la construction de leur parcours de manière individuelle lors d'entretiens réguliers ou de manière collective (ateliers, visites d'entreprise, …).

Le nouveau site internet de la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est en ligne ! Vous y trouverez : des infos ; des actus ; des événements près de chez vous... **Venez vite le découvrir sur www.mlrcsv.fr**

Evènements à venir à la Mission Locale

On déménage à Montmorillon !

A partir du lundi 13 mai, la nouvelle adresse de l'antenne de Montmorillon sera : Eco Espace – 70 Rue de Concise 86500 Montmorillon. L'accueil téléphonique est maintenu : 05 49 91 56 83.

Mon projet nos talents

Une expérience et surtout une chance unique de concrétiser votre projet professionnel ! Après une semaine de coaching et une rencontre avec des professionnels du Sud Vienne lors de simulation d'entretiens, les participants auront rendez-vous dans les locaux de la centrale de Civaux - Groupe EDF pour présenter leurs projets professionnels devant plusieurs chefs d'entreprises. L'objectif : être accompagné par un parrain ou une marraine afin d'être guidé dans la réalisation de leur projet (stage, emploi, formation, création d'entreprise…). Sur inscription et ouvert à tous publics.

Vous êtes intéressé par cette action ou vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter **Zoé Blanchard au 06 71 44 08 05.**

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX : 6 Avenue du Recteur Pineau - 86320 Lussac-Les-Châteaux - 05 49 91 97 59 Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

France Rénov'

Le bon réflexe pour rénover son logement

France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).
Les Espaces conseil France Rénov' proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation de leur logement, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires. Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les particuliers à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.
Animé par l'organisme SOLIHA Vienne sur le territoire Vienne & Gartempe, l'Espace conseil France Rénov' vous orientera vers les dispositifs d'aides mis en place par la Communauté de communes (OPAH-s) selon la nature et la localisation de votre projet.
Avant de vous lancer dans des projets de travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' de **SOLIHA** Vienne et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.
À noter que **la commune participe directement au financement de 2 aides** :

- **Aide accession :** prime forfaitaire CCVG de 3 000 € ou de 1 500 € selon la localisation, sous réserve d'une aide communale de 500 € minimum
- **Aide Façade :** prime communale de 20 % du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 1 000 €/ immeuble

Prochaines permanences à la mairie de Valdivienne : 2 août, 4 octobre, 6 décembre... sur rendez-vous de 9h à 12h (chaque 1er vendredi tous les 2 mois).

Contacts : 05 49 61 61 91 - francerenov.vienne@soliha.fr

Bienvenue !

Hugo, Sandrine et Jean-Luc

Le début d'année 2024 est placé sous le signe du renouvellement pour les services municipaux avec l'arrivée de 3 agents au sein de l'équipe de direction courant janvier.

- Hugo Gargi, fraîchement débarqué de la région lyonnaise, remplace Sylvie Couillaud, qui a fait valoir ses droits à retraite, en tant que directeur général des services.
- Jean-Luc Montoux, en provenance de La Crèche (79) a, quant à lui, pris ses fonctions de directeur des services techniques.
- Sandrine Lainé, en provenance de Montmorillon est venue renforcer l'équipe de direction en tant que responsable des services administratifs.

Une nouvelle équipe de direction pour mener à bien les nombreux projets déjà lancés et insuffler une nouvelle dynamique au sein des services municipaux.

MPF86 : de la prévention !

Suite au Grenelle de 2019, la Gendarmerie Nationale s'investit pleinement dans la prévention (des violences et des comportements violents, déviants, addictifs ou à risques) et la protection des victimes (majeurs, mineurs, seniors et/ou en situation de handicap). À cette fin, la Maison de Protection des Familles de la Vienne (MPF86) a été inaugurée le 29 juin 2022. Implantée 8 Rue Logerot à Poitiers, elle a pour missions la prévention précitée, le suivi et la protection des victimes de violences intrafamiliales (VIF), l'appui des unités de terrain (dans le cadre d'auditions de mineurs ou de victimes de VIF) et la coordination entre les acteurs institutionnels (tribunal judiciaire, préfecture de la Vienne, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarité (DDETS) direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne (DSDEN),...) associatifs (France Victimes, AUDACIA, la ligue de l'enseignement, ACSEP,...) et internes Gendarmerie. Ainsi, la MPF86 organise régulièrement, dans les établissements scolaires, des temps d'information ciblés sur les risques cybers (les dangers d'internet, le harcèlement et le cyberharcèlement pour les classes de primaire, de 6èmes et 5èmes en priorité) et les comportements déviants qu'ils peuvent induire (les violences sexistes et sexuelles pour les classes de 4èmes et 3èmes). La MPF sensibilise les professionnels de santé, les maires, les Sapeurs Pompiers ainsi que les seniors et personnes présentant un handicap aux différentes arnaques, violences et cyberviolences dont elles pourraient être victimes.

Nouveaux Tarifs Communaux

Salles des fêtes - Encarts publicitaires - Cimetières - Photocopies...

Salles des fêtes		St Martin - 285 P. Forfait du vendredi au lundi matin	Salles en Toulon 185 P. Forfait du vendredi au lundi matin	Morthemer 80 P. Forfait du vendredi au lundi matin
Locataires extérieurs à la commune de Valdivienne (Particuliers et associations)	Repas de famille, bal, soirée, dîner dansant, méchoui	604 €	389 €	278 €
	Thé dansant, théâtre, concert, concours de belote, loto, karaoké	462 €	294 €	158 €
	Vin d'honneur - Réunion	184 €	184 €	184 €
	Obsèques	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Entreprises extérieures à la commune	Réunions, formations, séminaires		105 €/jour du lundi au jeudi	
Associations : 1 gratuité par an sur Valdivienne. Convention tripartite si 2 associations sur le même week-end. Club house : gratuit sur autorisation.	Repas dansant	152 €	100 €	74 €
	Toutes autres manifestations à but lucratif	137 €	89 €	53 €
	Toutes autres manifestations à but non lucratif	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Locataires particuliers de Valdivienne	Repas	278 €	184 €	137 €
	Vin d'honneur, réunion	42 € /jour		
	Obsèques	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Restaurateurs de la commune		362 €	242 €	137 €
Commerçants de la commune (hors restauration)		74 €/jour du lundi au jeudi	53 €/jour du lundi au jeudi	37 €/jour du lundi au jeudi
Commerçants hors commune avec restauration		362 € /jour du lundi au jeudi - 725 € le WE	305 € /jour du lundi au jeudi - 604 € le WE	242 € /jour du lundi au jeudi - 483 € le WE
Autres activités commerciales de Valdivienne		du lundi au jeudi 147 €/jour	du lundi au jeudi 100 €/jour	du lundi au jeudi 74€/jour
Particuliers et associations Tarif / jour en semaine		50 € / jour du lundi au jeudi	50 € / jour du lundi au jeudi	50 € / jour du lundi au jeudi

Publicités Valdivienne infos	1/8e page	1/4 page	1/2 page	1 page
Encarts publicitaires (annonceurs locaux)	25 €	40 €	80 €	150 €
Encarts publicitaires (annonceurs extérieurs)	55 €	75 €	125 €	215 €
Cimetières	Concession simple perpétuelle : 400 €	Concession double perpétuelle : 700 €	Colombarium trentenaire : 800 €	Cavurne trentenaire : 150 €
Capture animaux errants	75 €			
Photocopies - extraits cadastraux	A4 : 2 €	A3 : 3 €	Relevé parcellaire : 2 €	
Photocopies accueil administrés	A4 NB : 0,15 € A4 couleur : 0,30 €	A4 NB recto-verso : 0,30 € A4 couleur recto-verso : 0,60 €	A3 NB : 0,30 € A3 couleur : 0,60 €	
Photocopies accueil associations plus de 50 copies	Demi-tarif			
Photocopies aide sociale et anciens combattants	Gratuit			
Elections : mise à disposition de salles	Gratuit			

« La Pierre, la Plume et le Cœur »

par Fanny Burbaud

John Chandos est né vers 1320 dans le Derbyshire (Angleterre), il est considéré comme le plus grand capitaine anglais du début de la Guerre de Cent Ans. C'est pendant ce conflit qu'il devient Sénéchal (officier du roi) du Poitou. Le 31 décembre 1369, il est blessé lors d'un combat près du pont de Lussac-les-Châteaux, il est alors transporté au château de Morthemer.

Que se passe-t-il donc derrière la porte qui clôt la pièce ? Ah si nous pouvions coller notre oreille à la porte du donjon ou regarder par la serrure... peut-être que le temps s'est arrêté en 1370 de l'autre côté...

Seuls quelques documents sont parvenus jusqu'à nous pour tenter de percer le mystère.

Entre 1372 et 1387 : Johannes Cuvelier, trouvère de son état raconte dans *« une geste »* (long poème qui relate les hauts faits des chevaliers) le décès de John Chandos. Mais la fin de son récit reste énigmatique. Veut-il parler de Chauvigny ?

« Puis fu Jehan Chando menez à Chauvegrips ;
Et là moru li bers, si con dit li escrips »

Avant 1410, un chroniqueur, Jean Froissart écrit des chroniques qui nous permettent d'en savoir un peu plus sur ce qui se passe à l'époque :

« John Chandos de ses gens désarmés moult doucement et couché sur targe et sur pavais, et amené et apporté tout le pas à Mortemer, la plus prochaine forteresse de là. (...) ledit monseigneur Jean Chandos fut si mal visité de ses plaies qu'il mourut à Poitiers. »

John Chandos ou le mystère de Morthemer

En 1750 : l'abbé de Choisy, religieux, homme de lettres, académicien français est le premier à écrire dans son *« Histoire de France »* que John Chandos a été enterré à Morthemer mais que sa dépouille a été ensuite transportée aux Carmes de Poitiers où une épitaphe a été inscrite sur le tombeau :

Je, Jean Chandos, des Anglois Capitaine,
Fort Chevalier, de Poitou Sénéchal,
Après avoir fait guerre très lointaine,
Au Roi François, tant à pied qu'à cheval,
Et prins Du Guesclin en un val
Les Poictevins près Lanfac me déffirent,
A Morthemer mon corps enterrer firent,
En un cercueil élevé tout de neuf,
L'an mil trois cen avec soixante & neuf

L'abbé de Choisy a-t-il été à Poitiers ? A-t-il vu le tombeau ? Nous ne le savons pas. Mauvaise nouvelle cependant en 1789, pendant la révolution, les Carmes sont détruits.

Le 2 Novembre 1775 : Dans le journal « *Affiches du Poitou* » nous pouvons lire :

« A un quart de lieue de Lussac, au-delà de la Vienne, sur la rive gauche de cette rivière, on voit un tombeau (...). C'est sous ce tombeau que reposent les cendres du fameux général anglais Jean Chandos. »

Le journaliste de l'époque parle du cénotaphe, encore présent aujourd'hui vers Mazerolles, qui commémore le décès de John Chandos, mais il ne cite aucune source, nous ne pouvons donc pas être certains de cette affirmation.

1825 : Le Major Smith et un autre homme, tous les deux enquêteurs anglais arrivent à Morthemer pour rechercher la sépulture de leur illustre compatriote. Ils arrivent au moment où l'église est en travaux, ils échangent avec les ouvriers, regardent les dalles et les inscriptions qu'elles comportent mais ils ne trouvent rien.

17 octobre 1827 : Briquet Hilaire, curé et historien écrit ceci : *« Nous avons vu plusieurs fois, à Morthemer, la pierre qui couvrait le tombeau de Chandos, et qui faisait partie du pavé de l'église. Nous nous sommes arrêtés souvent devant cette pierre tumulaire, placée près du mur sur lequel on avait représenté, en demi-relief, Chandos dans les bras de Guichard d'Angles. Nous écrivîmes, en 1827, au sieur Regnault, notaire à Morthemer, pour avoir copie de l'inscription que nous avions lue sur ce monument. Ce notaire nous répondit, le 7 octobre 1827 : Jean Chandos ne m'est connu que par l'histoire. Je n'en avais jamais entendu parler dans le pays, si ce n'est il y a environ deux ans, que deux anglais sont ve-*

Sources :

- Wikipédia
- Johannes Cuvelier
- Jean Froissart
- Histoire de France / Abbé de Choisy
- Affiches du Poitou
- Rapport du Major Smith
- Récit de Briquet Hilaire
- Journal « L'écho du monde savant »
- Récit du temps passé / Maurice Maindron
- Le journal « La Semaine »

nus exprès, pour reconnaître le lieu de sa sépulture. Ils ont fait dans l'église de Morthemer toutes les recherches possibles et n'y ont rien trouvé, qui fût relatif à l'objet de leurs démarches.
Les figures que vous avez vues autrefois, sur le mur de cette église, n'existent plus. On les a fait disparaître en blanchissant l'église, et on a pratiqué un autel dans l'endroit où elles se trouvaient, de sorte que rien aujourd'hui n'annonce qu'il y ait eu, dans cette église, aucune sépulture remarquable. (…) »
1839 : Dans le journal *« L'écho du monde savant »*, Mr Nouveau écrit :
« Sur le côté gauche (de l'église de Morthemer NDLR) est adossé, le long du mur, une sorte de monument destiné sans doute à consacrer quelque souvenir. Ce n'est point une chapelle, il n'indique rien de votif, il n'y a point d'autel. Seulement il présente, dans le mur de l'église, des décorations qui ont un caractère symbolique ou allégorique (…). Ne serait-ce pas réellement le monument que l'on aurait érigé à Chandos en l'inhumant dans cette église ? »
En 1924 : Maurice Maindron, écrivain, nous dit dans *« Récit du temps passé » :*
« Son tombeau n'a pas été respecté. Il demeura pourtant pendant près de 3 siècles et demi dans l'église de Morthemer, jusqu'au jour où l'architecte diocésain le fit détruire, sous le règne de Louis XVIII, pour y édifier à sa place un autel. »
En 1933 : Le journal *« La Semaine »* évoque dans un très court article : *« L'église possède un sarcophage qui contient peut-être les restes de Chandos. »*

Les siècles épaississent le mystère, le passé verrouille ses accès. Rattraper le temps est une utopie. Mais l'espoir de toucher l'infiniment lointain demeure tenace chez certains.

Oiseaux 2ème partie

Le Pinson du Nord, proche cousin de notre Pinson des arbres local est un excellent baromètre. S'il pointe le bout de son bec dans notre campagne poitevine, c'est qu'il va falloir monter le chauffage. En dehors de la saison de nidification, c'est un oiseau très grégaire donc, si vous en repérez un, regardez mieux, ils sont certainement des dizaines ou des centaines autour. Alors oui, on ne peut admirer son magnifique plumage aux reflets orangés qu'en hiver et il devient aussi rare que les vagues de froid. Vous l'aurez deviné à son nom, ce Pinson niche habituellement dans le grand nord de l'Europe.

Le Tarin des Aulnes n'a pas usurpé son nom. Ce petit passereau, lui aussi uniquement visiteur hivernal à Valdivienne, se nourrit presque exclusivement des petites graines contenues dans les fruits de l'aulne. Alors pour avoir la chance d'observer un groupe de tarins colorés, il est nécessaire de repérer un peuplement d'aulnes. Cet arbre, par ailleurs très menacé, aime l'eau et la fraîcheur. Quelques beaux peuplements bordent encore la Dive et la Vienne. Dès le début du printemps, les Tarins des Aulnes regagnent leurs sites de nidification, dans le nord de l'Europe ou dans les forêts de montagne

Le thème sur les oiseaux va nous accompagner pendant plusieurs saisons. Pour que cette présentation ne devienne pas une liste rébarbative, j'ai choisi de vous faire voyager au rythme de saisons, des espaces naturels mais aussi des évolutions liées aux activités humaines. Pour cette première série, partons à la découverte de quelques espèces hivernantes ou de passage lors des migrations.

Inutile de vous présenter la Cigogne blanche, espèce suffisamment imposante et emblématique pour être reconnue de tous. Après avoir failli disparaître dans les années 70, la Cigogne blanche est de nouveau bien présente en France. La Charente-Maritime en abrite plus de 600 couples nicheurs alors il n'est pas étonnant de voir ces grands migrateurs traverser notre ciel poitevin. Il semblerait même qu'elle cherche à s'y installer tout comme sa cousine, la très rare et menacée Cigogne noire.

Le Fuligule milouin : mais quel animal étrange peut bien se cacher derrière ce nom ? Finalement rien d'autre qu'un canard, un beau canard plongeur contrairement au Colvert, par exemple, qui se nourrit en surface. Il est assez rare de le rencontrer sur les plans d'eau de Valdivienne, le gel des étangs septentrionaux poussant quelques individus vers le sud. Le Fuligule milouin est nicheur sur quelques grands étangs du département.

Les limicoles sont des oiseaux vivant sur les rivages et se nourrissant sur les vasières. Inutile de préciser que Valdivienne n'est pas riche de ces milieux spécifiques. Pourtant, chaque année quelques-uns s'attardent ici sur le chemin de la migration. C'est le cas pour ce Chevalier culblanc solitaire et extrêmement farouche ayant repris son vol après une période de repos sur une île de la Vienne.

Quelle noblesse dans la posture de ce grand rapace. Le Balbuzard pêcheur avec son envergure proche des 1m70 est beaucoup plus grand que la buse. Son régime alimentaire, uniquement constitué de poissons le cantonne près des milieux aquatiques poissonneux. Après avoir disparu de France, quelques couples nichent de nouveau en Corse et dans la vallée de la Loire mais l'essentiel de leur population se reproduit en Scandinavie. Chaque année, quelques individus survolent majestueusement la Vienne et, parfois, se perchent pour scruter une éventuelle proie sous l'eau.

Valdivienne-insolite.jimdo.com
et Facebook : valdivienne insolite

Les oiseaux migrent parce qu'ils ont froid : info ou intox ?

Et bien c'est de l'intox ! L'anatomie et la biologie des oiseaux leur permettent de se protéger des températures négatives, sans quoi nous ne verrions plus un seul oiseau l'hiver même sous notre climat tempéré. Mais pour résister aux températures les plus fraîches, ils doivent s'alimenter en permanence. Les espèces granivores (moineau ou merle par exemple) trouvent toujours leur nourriture. Les espèces insectivores (hirondelle par exemple) doivent migrer vers des contrées plus chaudes pour pallier à la raréfaction de leurs proies. Quant aux espèces nordiques ou montagnardes y compris granivores (Pinson du Nord, Tarin des Aulnes…), le gel et les chutes de neige les poussent vers le sud ou la plaine.

La Muse Valdiviennoise

Au cœur de Salles en Toulon, dans les locaux de l'ancienne école, résonnent les mélodies enjouées de notre association de musique. Nous avons le privilège de mettre à disposition une gamme d'instruments de musique variés pour tous les goûts et tous les âges: éveil musical, jardin musical, guitares, clarinette, saxophone, piano, batterie, flûtes... Notre association compte cette année 28 élèves de tous âges. Nos cours s'adressent à tous les niveaux, des débutants enthousiastes aux musiciens expérimentés. Nous proposons également des cours d'éveil musical et de jardin musical pour les tout-petits, afin de nourrir leur amour inné pour la musique dès leur plus jeune âge. Pour la rentrée 2024-2025, nous vous invitons à réserver dès maintenant votre place pour garantir votre participation. Les inscriptions débuteront en septembre, vous pouvez aussi venir nous rencontrer le **lundi 24 Juin** à partir de 18h30 à l'école de musique pour assister à l'audition de fin d'année.

Présidente: Nelly Maupin 06 82 59 27 37, secrétaire
Nicolas Leceux 06 60 77 16 40
lamusevaldiv@orange.fr

Art Cacius

DÉPANNAGES
RAMONAGES
RÉNOVATION
DE SALLE DE BAIN
ADOUCISSEURS
CLIMATISATIONS
POMPE À CHALEUR
GAZ/FIOUL

Eco Désembouage Chauffage

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
INSTALLATIONS & ENTRETIENS

Jérôme Chevré
95 Route de Lussac
86300 VALDIVIENNE

05 49 89 05 40

mail : ecodesembouagechauffage@orange.fr
site web : ecodesembouagechauffage.fr

Jusqu'au 30 juin 2024 inclus, pour tout devis de désembouage signé, nous vous offrons 30 € en bon d'achat auprès des enseignes suivantes de Valdivienne (au choix) : **le Food truck Just Pizza - Libr&sens - Label auto**

asturienne
Pas de toit sans nous
SPECIALISTE COUVERTURE
14 RUE DE LA DEMI-LUNE - 86000 POITIERS

le spécialiste des matériaux de couverture en résidentiels ou non résidentiels, dans le neuf ou la rénovation, à destination des professionnels.

- **Couvertures** zinc, acier, aluminium, inox, cuivre, tuiles terre cuite, béton, ardoises naturelles ou fibre-ciment...
- **Fenêtres de toit** VELUX
- **Evacuations** des eaux pluviales
- **écrans** de sous-toiture, systèmes d'**étanchéité**
- **isolants**
- **bois** de couverture, charpente, ossature bois, bardages et clins produits en France
- **outillage,** protection et sécurité
- **ventilation, éclairage, désenfumage**...

Tél. 05 49 03 53 80
www.asturienne.fr

Erwan PARTHENAY

Jardinier - Paysagiste

Entretien des espaces verts, parcs et jardins

07 61 39 14 09

86300 Valdivienne

erwanparthenay@hotmail.com

La Flotille de Morthemer n'est plus

La Flottille de Morthemer était un Club de modélisme naval, fondé en 2011 par Nadine et Daniel Fizet, qui en était président. Elle partageait l'étang avec l'association de pêche selon une ligne d'eau fixe posée en 2014. En 2016, la mairie aménageait un escalier en béton pour faciliter la mise à l'eau des maquettes. Le club partage alors un local au Moulin Bourgeois avec les Valdoudingues. Les navigations avaient lieu à Morthemer mais, aussi au jardin public de Chauvigny et, tous les premiers samedis du mois de juillet sur le grand étang de Leignes S/Fontaine (fête annuelle), sans oublier les invitations des mairies et autres clubs dans les départements limitrophes. Tous les 2 ans la Flotille participait à la grande manifestation Euromodel's, organisée par l'UDCM, fin septembre à Châtellerault. Le 25 novembre 2023, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le président Daniel Fizet ne souhaitant pas poursuivre son mandat pour 2024 après 12 ans de responsabilité et aucun membre ne voulant reprendre le poste, la dissolution du club a été votée. Tous les membres du club remercient sincèrement Madame le Maire, les adjoint(e)s, le conseil municipal, l'équipe des services techniques, les Valdoudingues et le Comité de Gestion et d'Animation de l'étang de Morthemer.

Nadine Fizet

Présence Verte Services

présence verte services
libres d'être actifs

Téléassistance

Solutions à **domicile** et **mobile**, **personnalisables** & **sécurisantes**.

Portage de repas

Menus élaborés par une diététicienne & choix **à la carte**, avec **textures** & **régimes adaptés**.

Commune partenaire : tarifs préférentiels

Contactez nous :
35 rue du Touffenet, 86 000 Poitiers
05 49 44 59 99 - contact@pvs86.fr

Ribardière Menuiserie

Fenêtres - Portes - Portails - Escaliers - Pergolas
Terrassses - Portes de garage - Parquets

05 49 56 51 92
ZA Les Cartes - 7 rue Jules Verne - 86800 Sèvres-Anxaumont
www.ribardieremenuiserie.fr - ribarideremenuiserie@gmail.com

Elodie Moreau
Photographe

Grossesses, naissances, mariages, portraits... avec maquillage, coiffure, accessoires, prêts de tenues. Cartes cadeaux...

Elo-studio.fr
Facebook : Elo-Studio - Instagram : elostudio86
22 rue Chandos -Morthemer 06 61 74 97 14

APS
Logistique

La logistique de l'Alliance au coeur de Valdivienne !

Depuis 1933...

Les Copains d'abord

Nous recevons **chaque jeudi après-midi** à partir de 14h à la salle des fêtes de Saint Martin-la-Rivière, une cinquantaine d'adhérents de Valdivienne et ses alentours.
Ces après-midis sont consacrés aux jeux de société (Belote, Scrabble, Triomino, etc.). À 16h un goûter est offert. Après l'interruption du mois d'août, la reprise aura lieu le **jeudi 5 septembre** où les inscriptions seront ouvertes au tarif de 15 € par personne. Si vous désirez nous retrouver pour partager ce moment de convivialité, rejoignez-nous sans hésiter! Une assemblée générale se tiendra courant septembre.
Maryline Moreau : 06 99 30 86 87
Nelly Chappart : 06 79 50 30 47

Association ADMR Valdivienne

L'association ADMR de Valdivienne intervient sur 3 communes : Civaux, Chapelle-Viviers et Valdivienne.
M. BENOIST Jean-Pierre en assure actuellement la gouvernance.

L'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie
• auprès des personnes âgées, des personnes handicapées afin de les accompagner dans les gestes essentiels de la vie
• auprès des personnes en sortie d'hôpital
• auprès des familles suite à une grossesse difficile, naissance ou bien en accompagnement des enfants
• la téléassistance (Filien ADMR)

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?
Rejoignez les salariés ADMR de notre association !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble.
Devenez BÉNÉVOLE à l'ADMR de Valdivienne !

Les avez-vous vues ?
Notre association a renouvelé ses véhicules de services avec des Peugeot 208 jaunes !

Vous souhaitez nous rencontrer ? Nous vous accueillons le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ainsi que le mercredi et le vendredi de 9h à 12h

Contactez l'association ADMR de Valdivienne :
18 bis Rue du Clos Adler
86300 VALDIVIENNE
05 49 54 56 48
info.assovaldivienne@fede86.admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Les Amis du livre et de la Culture

1) « *Est-ce la bibliothèque perdue de Qin Shi ?* » demanda Tang. Avec cette nouvelle aventure de Cotton Malone, l'auteur tisse une toile machiavélique autour du secret ésotérique le mieux gardé de la République populaire de Chine.

2) « *Le matin se levait sur St Tropez. Arpad terminait son jogging dans les calanques entre les rochers et la mer.* » Une histoire qui va à cent à l'heure, un rythme intense qui monte crescendo ; une intrigue, un suspens haletant, palpitant. Une histoire à multiples rebondissements, entre le passé et le présent.

3) « *Tu sens ça ?* demanda Grist, Six hocha la tête - *C'est le coton qui a cette odeur. Le coton mûr.* » Le portrait d'une mère insaisissable et le parcours d'une nation en devenir. La vie de cette jeune femme est une tragédie et une formidable leçon de résilience.

4) « *Et si vous me racontiez pourquoi vous tenez tant à cette chanson, Marcelle ?* » Et si la rencontre avec la patiente en fin de vie et ce trentenaire qui cherche sa voie était le commencement d'une belle histoire bercée par la musique.

5) « *Tu as une belle petite,* lui annonça Madeleine. - *Regardez Marie-Aimé, cette enfant est superbe.* »
L'auteure nous emmène du côté de Saint-Etienne, berceau des mines, de la passementerie et de la bonne cuisine de terroir. Il faudra des années et un lieu magnifique, au cœur de la campagne stéphanoise, pour que le rêve devienne enfin réalité.

6) « *Le monde a changé,* poursuivit Ronald, *et l'heure est venue d'explorer de nouveaux marchés.* » Une entreprise californienne tente un coup d'état avec les techniques actuelles de déstabilisation d'un pays.

7) « *Excusez moi d'y revenir mais la question qui reste encore pour moi sans réponse est : Pourquoi l'être humain détruit-il l'être humain ?* » Trois amis aux parcours singuliers et engagés. L'émergence d'une société plus écologique et plus humaine.

8) « *Chère Louise… on passe toujours pour la méchante dès lors qu'on ne fait pas ce que les autres attendent de vous, dès lors qu'on est la plus sincère et authentique possible…* »
Louise et Madeleine. Deux écrivaines, deux générations.

Amis Valdiviennois, un peu de suspens pour ce numéro avec quelques nouveautés 2024… Associez le livre et le/les personnages de ces pensées extraites de leurs aventures. Et, venez nous voir le samedi matin à la bibliothèque pour les solutions ! Bonne lecture !

Cérémonie du 8 mai à Salles-en-Toulon

Au maquis « Baptiste » et à l'un de ses membres Jean Brossard, Saint Martin-la-Rivière.
Texte lu par les jeunes du CCJ

Hommage au cimetière de Saint Martin-la-Rivière : entourant Mme le Maire, la fille de Jean Brossard, Mikael Rabis conseiller Défense et Gérard Mesnils du Souvenir Français qui a dévoilé une plaque.

René Grandveau de Morthemer parrainé par G. Brunet et A. Chabanne devient un porte-drapeau officiel de Valdivienne. Remise de l'insigne par Mme le Maire.

Le 8 Mai 2024, nous avons célébré l'anniversaire de la signature de l'armistice du 8 Mai 1945. Cet armistice marquait la fin de la guerre en Europe. A Berlin, à la table des signataires, la France était représentée par le Général De Lattre de Tassigny.
Entre le débarquement du 6 juin 1944 et cette signature, un an s'est écoulé. Douze longs mois durant lesquels de rudes combats se sont déroulés, pour la libération de la France. Bon nombre de jeunes hommes et femmes ont participé à cette libération, payant souvent de leur vie, cette place occupée par la France à la table des vainqueurs, Américains, Anglais et Russes. Ils ont payé soit en étant incorporés dans la 1ère armée du général De Lattre de Tassigny, soit dans le 2e Division Blindée du Général Leclerc, soit en retardant la retraite des troupes allemandes en formant ce que l'on appelait « *les Maquis* ».
Autour de Chauvigny, s'était formé le maquis « *Baptiste* ». Il avait été créé début 1944. Ce groupe portait le surnom de son chef, Pierre Blanchier alias « *Baptiste* ». Ce groupe faisait partie du groupement « *Gilles* » du Commandant Ferron, lui-même sous les ordres du Colonel Bernard, commandant les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de la Vienne.
Pierre Blanchier, ancien militaire, avait recruté des jeunes de la région chauvinoise. Son camp était basé à la Garenne à Fleix. Jean Brossard avait rejoint ce groupe. Les maquisards portaient des surnoms. Jean Brossard portera le surnom de « *La Brosse* ». Il est envoyé à Bélâbre où il cantonne jusqu'au 10 juillet 1944. A cette date les Allemands mènent une violente attaque faisant des dizaines de morts. Belâbre est à deux doigts de subir le sort tragique d'Oradour sur Glane un mois plus tôt. L'équipe de Jean Brossard échappe à l'encerclement mais perd 14 camarades.
Les rescapés sont reformés en 4 sections portant le nom de guerre de leur chef : Section « *Le Tombeur* » Louis Rocher,
Section « *Legrand* » Pierre Duterrage
Section « *Michel* » Jean-Marcel Arlaud
Section « *Dony* » Denis Moreau, de Valdivienne ; Jean sera dans cette section.

Ces hommes entretiennent un climat d'insécurité pour les troupes occupant la zone. Ils attaquent des convois comme le 10 août au lieu-dit *le Pontereau* près de Chauvigny. Ils transmettent des renseignements à l'état-major du Colonel Bernard qui, à son tour, transmet à Londres. Ils effectuent également des récupérations de parachutages en forêt de Mareuil.
Pour leur survie, ils doivent être très mobiles. Un temps, ils sont à la Caronnière près du viaduc, puis le 25 juillet vers la Molle près de la forêt, ensuite au Maras et enfin près de Pouzioux.
Un mois plus tard la retraite allemande s'accélère. Une forte colonne, près de 800 hommes, se présente devant Chauvigny. Plusieurs obus sont tirés sur la ville haute. À ce moment-là, un autre groupement se trouvait également imbriqué dans Chauvigny. Il s'agissait du Groupement « *Le Chouan* » du commandant Cusson. Une défense ferme dans la ville est envisagée, mais le maire Jacques Toulat préférerait faire sauter le pont pour retarder les Allemands et les supplétifs qui les accompagnaient comme des Hindous. Deux sections « *Baptiste* » prennent alors position, une du côté de la Talbatière, l'autre la section « *Dony* », se poste en bord de Vienne, au Moulin aux Dames. Ils sont en couverture face à Bonnes où le pont n'a pas encore sauté. Les habitants de Chauvigny rive

Quelques dates pour marquer les esprits

Le 8 Mai 1944… rien n'est joué : la guerre va durer encore UN AN…

25 Mars 1944 : Le Maquis FFI du plateau des Glières est anéanti, mais il va retenir une division Allemande entière.

6 Juin 1944 : Débarquement allié en Normandie.

10 Juin 1944 : Combats des « Maquis » du Mont Mouchet (Limousin). Cette insécurité va ralentir la remontée de la 2e division blindée SS « Das Reich ». (Oradour/Glane)

15 Août 1944 : Débarquement de Provence. La première armée française du Général De Lattre commence sa remontée de la vallée du Rhône.

Août 1944 : Libération de Paris. 2e division Blindée du Gal Leclerc.

25 Août 1944 : Chauvigny combat de freinage. (Jean Brossard - Denis Moreau)

5 Septembre 1944 : Poitiers, départ des derniers Allemands. Ils passent à Chauvigny.

Hiver 1944 : Encerclement et réduction des poches de l'Atlantique. (André Courtois)

Septembre 1944 : Début de la bataille des Vosges. 1ère armée Française.

23 Novembre 1944 : Libération de Strasbourg. Division Leclerc.

20 Décembre 1944 : Contre-offensive allemande « Wacht am Rhein » garde au Rhin, Belgique, Ardennes (100 000 américains +)

30 Décembre 1944 : Contre-offensive allemande « Nordwind » « vent du Nord » pour reprendre Strasbourg. Cette ville restera sous les obus allemands jusqu'au 26 avril 1945.

Février 1945 : la poche de Colmar est enfoncée 1ère Armée française.

Mars 1945 : traversée du Rhin. Epopée Rhin et Danube. (Elie Couvrat)

Mai 1945 : La 2e DB pénètre dans Berchtesgaden. Le drapeau français est hissé sur le Nid d'Aigle d'Hitler.

8 Mai 1945 : Capitulation de l'armée Allemande.

La jeep véhicule mythique inimitable

gauche, côté Piscine aujourd'hui, sont évacués.
Le 25 août 1944 à 16h30 le pont saute. Voulant s'assurer de la destruction, le Capitaine Blanchier est tué dans l'éboulement. Vers 20h les Allemands passent en bateaux pneumatiques et par le viaduc. Il y a des échanges de tirs notamment sur le viaduc, avec une section du *« Chouan »*, mais la ville n'est pas tenable.
Sur la route de Poitiers l'aviation alliée bombarde les convois. Des otages sont rassemblés, 6 personnes sont abattues. Le 28, la fuite se précipite. Sachant le pont de Chauvigny coupé, les derniers Allemands passent à Bonnes le 1er septembre. Poitiers est évacué quelques jours plus tard. Dès lors, le bruit des armes retentira plus à l'Est suivant les troupes en retraite.
Certains maquisards seront volontaires pour être incorporés dans le 125e Régiment d'Infanterie. Ils participeront à la réduction de la poche de La Rochelle. Les autres préféreront retrouver leur famille et reprendre un métier qu'ils avaient laissé pour servir leur pays. Ainsi, Jean Brossard continuera son apprentissage de mécanicien dans le garage familial de St Martin-La-Rivière.

Merci au Club Military Vehicule Conservation Group 86 de Mathieu Groussin.

Vercival

Le championnat de printemps vient de s'achever pour nos 3 équipes jeunes âgées de 11 à 18 ans. Elles n'ont pas joué le haut du tableau mais ont remporté au moins une de leurs 5 rencontres respectives. En senior, 2 équipes messieurs ont bien figuré avec plusieurs performances individuelles qui permettent notamment à l'équipe 1 de remonter en régionale 2. L'équipe 3 finira plus tard et court après son premier succès. L'équipe féminine a bien commencé avec 2 victoires nettes, la concurrence devrait être plus rude lors des prochaines rencontres.
D'autres championnats adultes ont eu lieu au cours de la saison, l'équipe 1 en vétéran + de 35 ans a bien figuré en finissant 1ère de sa poule. Les résultats en + de 45 et de la 2 en + de 35 sont moins flatteurs. En mixte, des difficultés en 4ème série tandis qu'un beau parcours a été réalisé en 3ème série.
Le tournoi officiel adulte s'est tenu en décembre avec une participation en demi-teinte. La salle des Genêts a bien aidé pour l'organisation des rencontres et, au final, on a vu de très bons matchs avec le couronnement de 2 beaux vainqueurs qui se sont vus remettre un trophée unique, et chaque année différent, réalisé par les ateliers « Verre Jade » de Morthemer. Chez les femmes, ce fut le 6ème titre pour Hélène Burgard du club de Soyaux.
Pour les enfants, les entraînements du samedi ont payé puisque, lors des tournois jeunes organisés par le club, Amandine a été finaliste et Hugo l'emportait en montrant des qualités mentales insoupçonnées.
Les dates des inscriptions pour la saison 2024-2025 ne sont pas encore décidées mais ce sera 2 samedis matins fin août-début septembre à la salle omnisport de Civaux. Les entraînements auront lieu le samedi pour les enfants et les lundis et jeudis soirs pour les adultes. Pour patienter d'ici là, les plus jeunes pourront continuer à progresser en participant aux stages d'été.
Pour tout renseignement sur le club et sur ses activités, vous pouvez contacter **Guillaume Anastay (05 49 54 67 73)**, suivre le club sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou vous rendre sur le site internet du club (**vercivaltc.clubeo.com**)

Encore une belle saison pour l'A.S.V !

L'A.S.Valdivienne termine une nouvelle saison avec d'excellents résultats. L'A.S.V remercie les éducateurs des jeunes qui donnent du temps bénévolement. Les enfants ont pu passer une très belle saison et la finiront avec quelques tournois au mois de juin.
Chez les séniors, l'équipe fanion a assuré son maintien dans l'élite départemental et est toujours engagée en coupe Louis David. Vincent Bohan reste entraîneur la saison prochaine. La réserve, quant à elle, monte encore d'une division (2e accession de suite) pour se retrouver la saison prochaine en 3e division. Elle est également en ¼ de finale de challenge des réserves, espérons une meilleure issue que l'an dernier en coupe après une défaite en finale. L'équipe 3 a fait une saison plus qu'honorable avec une 6e place dans sa poule de 5e division. Quant à l'équipe féminine, la saison a été plus mitigée.
Un apéritif déjeunatoire a été organisé le 1er mai au club house du stade de Saint Martin-la-Rivière pour remercier tous nos partenaires (photo) car sans eux, l'ASV ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.
Tous les voyants sont au vert pour l'ASV, encore une bien belle saison réussie ! Merci encore à tous les joueurs, éducateurs, bénévoles, partenaires, amis du club, l'ASV est et restera une belle famille !

SARL
demazeau & fils

10 bis route de la Bréchonnière 86300 VALDIVIENNE

Damien
06 68 08 08 60

Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage
Isolation des combles

Julien
06 29 84 83 52

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

jeanyves.demazeau@orange.fr

Tél: 05 49 56 31 99

Vanessa BAJOUX
06 72 92 92 72

Energéticienne
Soins énergétiques
Reiki - Rééquilibrage des chakras
Lecture d'inconscient

Géobiologue
Harmonisation des lieux
et habitats

vanessabajoux@gmail.com
www.vanessabajoux-energeticienne-geobiologue.fr
vanessabajouxenergeticiennegeobiologue

Boucherie Charcuterie
SARL PAPUCHON &FILS

Viandes de 1er choix de la région
Véritable charcuterie de campagne

SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE
86300 VALDIVIENNE

05 49 56 30 30

ARTISAN BOUCHER

L'AGV ORGANISE LE SALON VALDI'BIEN-ÊTRE !

L'Association de Gymnastique de Valdivienne (AGV) organise son 1er salon VALDI'BIEN-ÊTRE les **7 et 8 septembre 2024** à la salle des fêtes de Saint Martin-la-Rivière. Si vous souhaitez tenir un stand pour présenter votre entreprise ou votre association contactez **Fabienne 06 78 85 98 94 ou Karine 06 77 05 65 40.** A noter : comme l'année précédente, la soirée dansante couscous du 16 mars 2024 a remporté un vif succès !

Comité d'animations Valdivienne

Valdi'AutoRétro du 5 mai s'est terminé et malgré la pluie qui nous a bien tenu compagnie, les participants ont été ravis de cette journée festive autour des véhicules anciens. Le Comité d'Animation de Valdivienne vous invite à ses prochains évènements :

- Le **20 juillet**, nous participerons comme chaque année à la **fête populaire de l'été**. Elle se déroulera à Morthemer. Un marché de producteurs, des animations sur la journée encadrées par plusieurs associations de la commune pour satisfaire tous les visiteurs.
- La **Guinguette** au pré Chabannes le **24 août**, restauration, musique en plein air sont au programme. Venez vous restaurer sous les lampions et danser dans un espace champêtre !
- La **fête de l'automne** sera le **22 septembre** à St Martin-la-Rivière avec les brocanteurs, artisans et producteurs sur le parc du Clos Adler. Toute la journée se déroulera sur un même espace pour plus de convivialité et de partage.

Cochez ces dates dans votre calendrier pour venir partager un moment de détente avec vos proches et l'ensemble de nos bénévoles. A bientôt !

Valdi'Rando Nouveau club rando !

Découvrir, initier et partager le plaisir de la randonnée pédestre, c'est la volonté de passionnés de la commune de Valdivienne qui viennent de créer l'association Valdi'Rando. Une structure qui sera affiliée à la Fédération française de randonnée. Toutes les personnes désireuses de marcher à leurs côtés et d'adhérer à l'association sont les bienvenues. Dans un 1er temps, pour démarrer son aventure, la jeune association propose de progresser sur les chemins et autres sentiers communaux et sur ceux des communes limitrophes. Deux à trois sorties par mois sur des parcours de 10 à 15 km maximum, avec la possibilité d'un raccourci pour chacun d'entre eux seront proposées. Les randonnées ont lieu chaque mardi et dimanche matin avec un départ à 9h, et pour une durée d'environ deux heures et demie. Pour les randonnées hors commune, le rassemblement se fera sur la place de l'église de Saint Martin-la-Rivière et une demi-heure avant l'heure de départ. Histoire de faire découvrir le club, les premières randonnées, jusqu'à la fin du mois d'août, sont ouvertes gratuitement à tout le monde, adhérents ou non. À compter du 1er septembre, la licence individuelle sera obligatoire au prix de 36 € pour l'année. Il existe également une licence familiale à 56 €. Cette licence comprend l'adhésion à la fédération, et la cotisation du club. »

Le calendrier des randonnées

Dimanche 16 juin, 9h départ de Morthemer, Haute vallée,
Mardi 25 juin, 9h circuit sur Chauvigny ;
Mardi 9 juillet, 8h30 circuit sur Lussac-les-Châteaux ;
Dimanche 21 juillet, 8h30, circuit sur Tercé ;
Mardi 30 juillet, 8h30, circuit sur Pouzioux ;
Mardi 18 août, 8h30, circuit sur Chauvigny ;
Dimanche 25 août, 8 h 30, circuit sur Civaux.

SAS DUMAS 05 49 91 12 14

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Granulés de bois 100% résineux :
- Sacs de 15 kg
- Livraison vrac par camion souffleur

- Fioul, gasoil et gasoil non routier
- Livraison par camion citerne

La Briqueterie Route de Lathus 86500 Montmorillon
jackydu@wanadoo.fr - www.ets-dumas-sas.fr

Florian Paysagiste

Entretien d'espaces verts

Élagage, abattage d'arbres, broyage de végétaux, rognage de souches, taille de haies et arbustes, tonte, restauration de gazon, ramassage de feuilles.

Création d'aménagements extérieurs

Maçonnerie paysagère, clôture, allée, terrassement, enrochement, arrosage intégré, gazon naturel et synthétique, massifs, terrasse bois ou composite, plantation de végétaux.

Florian Paysagiste
86300 Valdivienne
06 03 23 43 28
florian.paysagiste@outlook.fr

SI services à la personne

Communauté catholique de Valdivienne *par Béatrice Darras*

Cloches à la volée et chocolats

Vitrail de la Résurrection de l'église St Martin de St Martin-la-Rivière

Plusieurs habitants de Saint Martin-la-Rivière (sauf ceux qui étaient dans l'église!) se sont étonnés d'entendre sonner les cloches à la volée dans la nuit du 30 mars.
Certains ont supposé que la sonnerie horlogère était détraquée, d'autres ont même cru à une sonnerie d'alerte grave quand d'autres dormaient à poings fermés!
Ce samedi 30 mars était la veille de Pâques et, fait rare, c'est à Valdivienne que tous les paroissiens célébraient la veille de Pâques nommée *« vigile pascale »*. Au-delà de la frénésie consumériste d'achats de chocolats, rappelons nous que Pâques est la fête de la Résurrection du Christ, passage de mort à la vie, fête la plus importante du christianisme.
La tradition des cloches de Pâques remonte aux 7e-8e siècles en Europe. Toutes les cloches, sur ordre de l'Église, arrêtent de sonner, y compris les clochettes d'autels, en signe de deuil entre le Jeudi saint et le dimanche de Pâques, pour commémorer, dans le recueillement, la mort de Jésus-Christ. La veille de Pâques (Samedi Saint) est d'ailleurs appelé le jour du *« grand silence »*.
Autrefois, jusqu'au dimanche de la Résurrection, leur bruit était remplacé par une crécelle, ou claquoir, pour signaler les offices religieux dans les paroisses et les monastères. Usage généralement réservé aux enfants de chœur qui les faisaient sonner dans les rues plusieurs fois par jour. Une 1e fois pour crier: *« Réveillez-vous »* ; la 2e fois: *« Préparez-vous »* ; la 3e fois: *« Dépêchez-vous »*.
Cette tradition perdure encore dans de nombreux villages lorrains. Les crécelles, classées dans les instruments de « para-musique », étaient jadis fabriquées par les parents ou par un artisan du bois.
Il faut attendre l'aube de Pâques pour entendre à nouveau le son des cloches, à toute volée cette fois-ci, pour annoncer la Résurrection du Christ et la joie pascale.
Autrefois quand les cloches reprenaient, les enfants de chœur cessaient les leurs! Ils faisaient alors le tour des villages, quêtant de porte en porte des œufs frais ou en sucre, ou des pièces de monnaie. Autrefois, les œufs ne pouvaient, en effet, pas être consommés pendant le Carême. Ils étaient alors conservés dans l'eau de chaux, avant d'être ressortis pour les festivités de Pâques où ils étaient mangés en fricassées, en gâteaux de toutes sortes mais aussi en œufs durs souvent colorés ou joliment peints. Une légende fait la joie des petits et des grands: Elle raconte que durant ces jours de silence, les cloches partent à Rome pour être bénies et reviennent chargées d'œufs pour les enfants sages, qu'elles déversent dans les jardins et les prés. Le lendemain dimanche, jour de Pâques, une chasse au trésor est alors lancée pour les trouver, tandis que les cloches ont regagné leurs clochers. C'est au 18e siècle que l'idée de vider les œufs pour les remplir de chocolat s'est imposée. L'œuf entièrement au chocolat apparaît au siècle suivant: alors que le cacao se démocratise, des chocolatiers inventent un mélange de sucre, de beurre de cacao et de chocolat en poudre pour créer une pâte malléable que l'on peut facilement verser dans des moules.L'œuf en chocolat est alors né, et d'autres sculptures en chocolat seront par la suite créées par les confiseurs, comme la poule, le lapin ou encore les cloches. La coutume d'offrir des œufs ou des lapins en chocolat est d'origine tout à fait commerciale.

Pour tout contact et demandes auprès de la paroisse: presbytère 34 rue Faideau à Chauvigny. Tél. : 05 49 46 32 22 (répondeur) paroissesaintpierre2@orange.fr
Curé Louis de Villoutreys

Pharmacie EDNO-HUGUE

2 pharmaciennes et 1 préparatrice sont à votre écoute

Vente et location matériel médical - Orthopédie - Vaccination
Homéopathie - Produits vétérinaires - Aromathérapie

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h
Le samedi : de 9h à 12h00

19 Route de Lussac
Saint-Martin-la-Rivière 86300 VALDIVIENNE

Tél : 05 49 56 30 08 - Fax : 05 49 44 98 73

pharmacie.ednohugue@orange.fr

NOUVEAU depuis septembre 2020 : DRIVE !

Site internet : pharmacie-valdivienne.fr

Electricité Générale

R.ELEC

Neuf & Rénovation

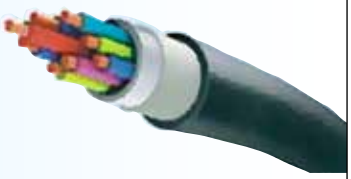

Electricité générale

Nicolas Ripault
Port. 06 20 23 38 19
E-mail : contact@r-elec.fr

Courant fort
Courant faible
Dépannage

9 impasse du Bas Village - 86300 Valdivienne
Tél. 05 49 18 06 72 - Fax : 01 56 72 18 51

Restez en contact !
Valdivienne sur les réseaux sociaux

Pratique ! L'application INTRAMUROS à télécharger dans votre smartphone pour être informé en temps réel ou signaler des faits que vous aurez constatés (arbres tombés, voirie abîmée, décharges sauvages...)

Le site internet www.valdivienne.fr
Un site adapté à tous les écrans. Urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces... On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine très importante qui vient compléter la présence numérique déjà engagée avec la création de la page Facebook.

Facebook compte à ce jour plus de 1 000 abonnés ! **@communedevaldivienne**
Continuez de partager et liker les informations partagées, grâce à vos interactions la communauté s'agrandit et la page devient de plus en plus visible !

Pour les plus jeunes,retrouvez-nous sur Instagram ! **#communedevaldivienne**

ValdiVienne infos

Juin 2024

www.valdivienne.fr